

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 CFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3563 du Mardi 26 Janvier 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Fraternité sacerdotale
Cardinal Emile Biayenda

Une session internationale sur l'identité du prêtre a été organisée à Brazzaville

(P.9)

Gilbert Edoli,
président du comité de suivi
des ex-travailleurs de l'O.n.p.t

«Il n'y a que le président de la République qui est capable de résoudre notre problème»



(P.15)

Election présidentielle du 20 mars 2016

Les poids lourds de l'opposition en rangs dispersés!

(P.6)

Assurance automobile en zone Cemac

Des mesures en vue d'améliorer le système de la carte rose

(P.3)

Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha

Jean-Christophe Tchicaya installé dans ses fonctions de préfet

(P.5)



Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
Choisissez

OKEN PALACE HOTEL



Pensée

De la culture de paix en Afrique

Par Théophile Obenga (P.3)

F.a.c (Forces armées congolaises)

Les militaires intégreront les nouvelles casernes en 2016

(P.7)



**REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT
URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87
- Email: pedu_congo@yahoo.fr**



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001/PEEDU/2016 DU 22
JANVIER 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN D'ACTION
DE REINSTALLATION (PAR) POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF
(9) DEPARTS A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de la préparation d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre des travaux de construction de neuf (9) départements à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction des neuf (9) départements.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la mise en place des départements ou feeders ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra:

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.
- Son expérience doit être soutenue par une bonne

connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain
(PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème
étage du siège du Ministère du Travail et de la
Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de
l'Equipement et des Travaux Publics)
- Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.
fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.



**REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT
URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87
- Email: pedu_congo@yahoo.fr**



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002/PEEDU/2016 DU 22
JANVIER 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN SUCCINCT
DE REINSTALLATION (PSR) POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT (20)
POSTES DE TRANSFORMATION ET LA REHABILITATION DE QUINZE (15)
POSTES DE TRANSFORMATION D'ELECTRICITE A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) dans le cadre des travaux de construction de vingt (20) postes de transformation d'électricité et la réhabilitation de quinze (15) postes de transformation d'électricité à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan succinct de réinstallation (PSR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de vingt (20) postes et la réhabilitation de quinze (15) postes de transformation.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la construction et la réhabilitation des postes de transformation ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra:

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.

• Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain
(PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème
étage du siège du Ministère du Travail et de la
Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère
de l'Equipement et des Travaux Publics)
- Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.
/ mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.



**REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT
URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr**



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PEEDU/2016 DU 22
JANVIER 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN SUCCINCT
DE REINSTALLATION (PSR) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3)
AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) dans le cadre des travaux de construction de trois (3) agences technico-commerciales à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan succinct de réinstallation (PSR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de trois (3) agences technico-commerciales.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la construction des postes de transformation ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra:

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.
- Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problèmes liés au développement

urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain
(PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème
étage du siège du Ministère du Travail et de
la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de
l'Equipement et des Travaux Publics)
- Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@
yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.



**REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT
URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr**



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004 /PEEDU/2016 DU 22 JANVIER 2016
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET OU BUREAU
D'ETUDES) CHARGE DE LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRON-
NEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (9)
DEPARTS A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Cabinet ou bureau d'études) chargé de la réalisation d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans le cadre des travaux de construction de neuf (9) départements ou feeders à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) en vue d'identifier les impacts potentiels liés aux travaux et d'en proposer des mesures d'atténuation suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de neuf (9) départements ou feeders à Pointe-Noire.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier, hiérarchiser, définir et analyser les impacts tant positifs que négatifs sur l'environnement et les populations que pourraient engendrer les travaux de construction de neuf (9) départements ou feeders d'une part, et d'autre part de déterminer les mesures d'atténuation et de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs.

Le consultant devra être un cabinet ou bureau d'études dont les compétences minimales suivantes sont requises dans l'équipe:

- Un chef de mission, expert environnementaliste, de niveau BAC+5 justifiant d'une expérience d'au moins dix ans en étude d'impact environnemental et social, en audit environnemental et social des sous projets d'infrastructure. Une bonne connaissance des procédures environnementales et sociales de la banque mondiale est exigée.
- Un expert en génie électrique justifiant d'au moins cinq années d'expérience.

• Un socio-économiste ayant au moins trois années d'expérience en collecte et analyse des données socio-économiques et justifiant d'une bonne connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale de la banque mondiale.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain
(PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème
étage du siège du Ministère du Travail et de
la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de
l'Equipement et des Travaux Publics) - Brazzaville
- République du Congo Tél: [242]055568787.
Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@
yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

Assurance automobile en zone Cemac

Des mesures en vue d'améliorer le système de la carte rose

Les assureurs aussi bien publics que privés membres de la C.i.m.a (Conférence internationale du marché d'assurance) de la zone Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) ont tenu, du 18 au 22 janvier 2016, à Pointe-Noire, la 19^e session ordinaire du conseil des bureaux nationaux de la Cima/Cemac, sous le patronage de Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas, directrice générale des institutions financières nationales du Congo, représentant le ministre congolais des finances, en présence de Parfait Mbifoyo, président du conseil des bureaux. Cette session a porté sur plusieurs points importants, particulièrement sur la carte rose, l'assurance sous-régionale. La préoccupation exprimée est de faire que l'indemnisation des victimes d'accidents se fasse dans des délais raisonnables.

Dans le cadre de la libre circulation dans la zone Cemac, il arrive que des accidents de circulation se produisent aux frontières ou à l'intérieur des pays d'accueil. Et, très souvent, il se pose un réel problème d'indemnisation des sinistres transfrontaliers. C'est à ce titre qu'on a décidé, au niveau de la Cemac, une sorte d'uniformisation des assurances. C'est ce que l'on appelle «carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile» ou «carte rose Cemac», qui est «un instrument d'intégration sous-régional dont le but est de faciliter le règlement des sinistres transfrontaliers», a expliqué, dans son mot d'ouverture, Parfait Mbifoyo. La carte rose est une sorte d'interface, comme l'a encore indiqué Parfait Mbifoyo: «La carte rose trouve, ici, son intérêt communautaire, en se constituant en interface, afin que les victimes d'accidents de circulation

routière retrouvent la situation qui était la leur avant que le sinistre ne survienne». Avis partagé par Olga Ingrid Ebouka Babakas: «La carte rose Cemac intervient dès lors que l'une des parties des victimes de l'accident ne réside pas dans le pays où a eu lieu l'accident. On peut avoir, dans son pays, un accident avec un véhicule venu d'ailleurs, on peut avoir un accident avec un piéton venu d'ailleurs, tout comme on peut avoir à bord de son véhicule un passager qui réside dans un autre pays de la Cemac en dehors du Congo». Créée à la suite d'un accord signé par les ministres des finances, à Libreville, le 1^{er} juillet 1996, la carte rose Cemac engage les États membres de la Cemac à titre principal et les compagnies d'assurance participantes à titre subsidiaire. Par acte signé le 5 juillet 1996, les chefs d'État de la Cemac ont, en



Mme Ebouka Babakas.



M. Parfait Mbifoyo prononçant son mot d'ouverture.

effet, approuvé cet accord. Et depuis son institution, la carte rose a déjà produit des résultats encourageants. «Au titre des exercices de référence 2013 à 2014, les Bureaux nationaux du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon et du Tchad ont enregistré 205 dossiers de sinistres transfrontaliers. Les Bureaux nationaux de la carte rose Cemac, se constituant en interface, ont facilité les paiements par les compagnies locales, pour un montant de 129.321.346 francs Cfa», a encore indiqué Parfait Mbifoyo. Or, en dépit de ces quelques aboutissements intéressants, les Bureaux nationaux estiment que le rythme n'est à la mesure des attentes des usagers. «Il apparaît que les compagnies locales d'assurances, nonobstant les efforts de recouvrement engagés par les Bureaux



Une vue des participants.

nationaux, paient les sinistres transfrontaliers, probablement, pas à la cadence souhaitée...», selon M. Mbifoyo. Lequel a invité à davantage de

contrainte dans la mise en application des sentences prononcées par des cours arbitrales: «Il revient donc à l'autorité de tutelle des assurances de renforcer

la contrainte de l'exécution de nos sentences arbitrales par l'exécutif».

John NDINGA-NGOMA

Pensée

De la culture de paix en Afrique

Ce qui suit est une brève note sur la culture de paix en Afrique. Dans toute société humaine, des mésintelligences existent, persistent, toujours, nécessairement. Parfois, souvent, des situations conflictuelles atteignent et amoindrissent les énergies du vivre-ensemble. Une Nation dans une perpétuelle tourmente sociale ne peut que développer des idéologies de haine et d'arrogance. Quand la paix recule, la non-paix s'installe. Il n'est pas, dès lors, très compliqué de saisir toute l'importance de la culture de paix. Précisons seulement que la paix s'oppose fondamentalement à la barbarie, surtout la barbarie à visage humain. La barbarie est la négation de toute civilisation. Le triomphe du recul d'humanité. Tout au contraire, la culture de paix implique, prioritairement, un dialogue significatif entre toutes les parties rivales, adverses, opposées, pour tenter de parvenir à ce qui peut être acceptable aux uns et aux autres, en ayant en vue, les uns et les autres, les intérêts supérieurs des peuples. C'est ainsi que l'exigence de paix commande la production de projets de société, de programmes, de perspectives susceptibles d'alimenter les débats et de provoquer la cohésion nationale,



Par Théophile Obenga.

par et dans le travail. On voit clairement que la culture de paix est une culture de tolérance, d'écoute, mais surtout de solidarité nationale pour réussir le développement, dans la diversité des opinions en une croyance commune dans l'avenir du pays. Comme conséquence logique, la culture de paix se consolide et s'épanouit dans le travail d'un peuple, à l'avant des divisions partisans. Affaire de dialogue, de tolérance, de rigueur et de travail, la paix est bien l'affaire de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté. En ces années inaugurales du

XXI^{ème} siècle, il n'y a pas chose plus urgemment précieuse dans le monde que la paix. On le comprend d'instinct. C'est la paix, seule la paix, et la paix seule, qui éloignera, pour de bon, de l'humanité, les affres de la guerre, c'est-à-dire le dogmatisme de sang et le fatalisme de l'animalité. La culture de paix ne doit pas être reconnue et célébrée seulement à l'avant-veille des élections, universelles ou locales, voulues «apaisées», «civilisées», comme si l'on écartait le mal par la peur. De l'avis largement partagé, la culture de paix en Afrique doit être une culture permanente de dialogue national dûment engagé, d'inventivité réflexive, de patriotisme rassembleur. Les vues partisans ont parfois pertinence intellectuelle, mais elles ne peuvent pas prévaloir sur les promesses communes, beaucoup plus consensuelles. Par un prodige de sagacité, la République du Congo, longtemps engluée dans des incertitudes et déchirures de l'existence, s'attache dorénavant à la paix, une paix totale, comme celle que ressent le bébé sur le dos mouvant de paix de sa mère. C'est effectivement l'ère, «eirçnikç» aurait dit Platon, du président Denis Sassou-Nguesso qui a planté

la paix dans le fond solide des cœurs de tous les Congolais. Et personne n'est hésitant à le reconnaître, simplement. La paix africaine -pax africana- est absolument à gagner et à préserver, rayonnante. En effet, c'est dans la paix (kimia, en lingala) que les Africains, leur sécurité garantie par eux-mêmes, bâtiront leur conscience historique avec leur histoire et l'histoire du monde. Le malheur collectivement subi pendant plus de dix siècles ne doit plus être à l'ordre du jour du futur africain. L'autonomie africaine doit préparer la puissance africaine dans la paix et le travail. En d'autres termes, la paix africaine doit montrer tout son sens historique fondamental: l'édification d'une Afrique moins fragile et moins mal-aimée dans le concert des Nations, si tant est qu'un tel concert puisse être possible. En tout état de cause, cette Afrique que nous voulons, déterminés à le vouloir dans la paix, le travail et la civilisation, c'est l'Afrique, la même, éternelle, de Du Bois, de Marcus Garvey, de Nkrumah, de Nyerere, de Jomo Kenyatta, de Mondlane, de Ben Barka, de Nasser, de Nyobé, de Moumié, de Boganda, de Lumumba, de Cabral, de Ngouabi, de Cheikh

Séminaire spécialisé sur la finance à Brazzaville

Trois journées à l'école de la bourse pour les professionnels de l'assurance, banque et finance

Du mardi 16 au jeudi 18 février 2016 sera organisé, à Brazzaville, par la société Aries Investissements et le Cinteat (Centre international de diffusion des nouvelles technologies en Afrique), un séminaire spécialisé sur la maîtrise des mécanismes de financement sur les marchés de capitaux et la pratique des nouveaux produits financiers.

Cette formation présentera les grands enjeux du moment, afin d'anticiper les effets en Afrique, des profondes réformes financières et bancaires en cours actuellement en France et en Europe, après la crise des sub-primes, qui vont impacter, directement, l'avenir de la zone franc Cfa. Elle vise, notamment, à développer le potentiel des activités de la place financière de Brazzaville. Destinée aux cadres évoluant dans les institutions financières publiques et privées, les directions financières des grandes sociétés, les secteurs de la banque-finance et assurance, cette formation donne des éclairages permettant de mieux comprendre pourquoi la bourse représente une véritable alternative aux financements bancaires de l'économie? Elle présentera les innovations en cours sur les techniques alternatives de financement bancaire, comme les sociétés de gestion de portefeuille (S.g.p), les sociétés de capitaux-risque, les organismes de placement collectif (O.c.p), les fonds souverains, les hedge funds, les business angels, la titrisation des créances, les prestataires de services d'investissement (P.s.i), les spécialistes en valeurs du trésor (S.v.t), les arrangeurs de marchés apporteurs de liquidité. Les places sont limitées.

Pour tous renseignements, contact à Brazzaville: M. Johanic Monounga. Téléphone: 06.907.36.36. E-mail: mounounga@gmail.com

Anta Diop, de Sankara, de Césaire, de Mandela: nos «âmes noires», depuis Shabaka et Taharqa de Nubie, Toutankhamon et Ramsès de Kemet. C'est certain que l'Afrique avance vers l'Etat fédéral africain à l'échelle continentale,

dans l'honneur, la dignité, le travail, la paix et la vertu africaine. La postérité doit mériter des sacrifices d'hier et d'aujourd'hui, et il nous faut «gagner le voisin rocher» (Joachim Du Bellay, XVI^{ème} siècle).

Atelier de concertation sur la sécurité routière au Congo Arrimer le pays au plan mondial de la sécurité routière

La Commission nationale de suivi du plan national des transports a organisé, jeudi 21 janvier 2016, dans l'auditorium de la Grande Bibliothèque universitaire, à Brazzaville, un atelier de concertation sur la sécurité routière au Congo.

Les travaux de cet atelier ont été présidés par Jacques Itoua, Secrétaire permanent, directeur de la cellule technique de ladite commission. En présence de Gabriel Nsémi Goma, conseiller au transport terrestre du ministre d'Etat, ministre des transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada. Avec la participation des experts en sécurité routière venus de France et d'ailleurs: Nicole Muhlrud, M. Amankoué, et autres.

Plusieurs thèmes ont constitué l'ossature de cet atelier, entre autres: «L'organisation de la sécurité routière au Congo: acteurs, institutions nécessaires à court terme, rôle et répartition des tâches»; «Bases des données sécurité routière: parties prenantes, centralisation de la gestion, informations nécessaires, financement (accidents et victimes, permis de conduire, immatriculation des véhicules, etc.)»; «Développement de la culture de sécurité routière: campagnes de sensibilisation des usagers, formation des conducteurs (acteurs, programme, formation professionnelle nécessaires, financement)»; «Sécurité des infrastructures urbaines et interurbaines: acteurs, mesures urgentes, répartition des tâches, moyens nécessaires, financement». S'agissant, tout d'abord, de l'état des lieux de la sécurité routière, résumé fait par Nicole Muhlrud, il ressort, par exemple, qu'en 2014, 316 personnes ont été tuées,



Nicole Muhlrud.

dont 112 à Brazzaville. Les accidents qui ont causé ces décès ont, entre autres, été dus à: l'excès de vitesse, le manque de qualification des chauffeurs, le non-respect des piétons et du code de la route, les dépassements dangereux, l'entretien des routes, la pauvreté des secours d'urgence et de la prise en charge des victimes. D'où, «La sécurité routière devient donc un véritable problème de santé publique», a-t-on appris des experts. Pour Jacques Itoua, il est urgent de mettre en place un plan national de sécurité routière, car, à l'entendre, «le gouvernement s'est engagé dans la mise en place des infrastructures de base (construction des aéroports, des routes), aussi le cas de la municipalisation accélérée. Plus que les choses évoluent,



Jacques Itoua (à dr.).

nous avons, par exemple, les populations riveraines. Il faut les sécuriser. Or, l'aménagement des routes a augmenté le taux d'accidents de circulation. C'est pourquoi, le Congo devra s'arrimer à la démarche mondiale de la sécurité routière et avoir son plan national».

Ainsi, cette rencontre a été une occasion de «concertation des techniciens avec les acteurs qui, au quotidien, sont confrontés aux problèmes de sécurité routière», a insisté Jacques Itoua. En effet, préoccupé par cette sécurité routière, le gouvernement a pris, en janvier 2015, un décret portant composition, organisation et fonctionnement du comité interministériel pour la sécurité et la circulation routière. Cependant, les experts

ont constaté que le texte d'application de ce décret manque. D'où la proposition, au cours de cet atelier, d'un organigramme composé d'une coordination intersectorielle nationale, d'un coordonnateur principal et son adjoint, un groupe interministériel, des commissions techniques permanentes, l'observatoire, ajouter à cela la cellule scientifique d'appui. Les participants ont aussi mis en évidence, les zones susceptibles de causer les accidents, l'élaboration d'un plan de comptage de trafic, pour améliorer la sécurité, par une signalisation pertinente, des campagnes de sensibilisation, pour informer des risques encourus.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

**J'aime lire
Semaine Africaine,
votre journal**

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyendia (face à la Mairie)

Tel : (+242) 05 901 0238 / 055501075
Tel : (+242) 055501073 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

OFFRES D'EMPLOIS

Une société de la place recherche:

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
 - 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).
- Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mail: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

Délai de dépôt des candidatures: 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.

Appel à candidatures: Responsable Commercial

Une société financière filiale d'un grand groupe de Banque-Assurances recherche à Pointe-Noire, une personne H/F pouvant remplir la fonction de Responsable commercial.

Le Responsable commercial H/F est rattaché au Directeur Général.

Il/Elle aura pour mission générale de:

- Piloter et coordonner les réponses aux appels à candidature et aux appels d'offre ;
- Participer au développement du chiffre d'affaires de la société ;
- Piloter et gérer un portefeuille d'offres ;
- Contribuer à l'animation de la communication commerciale ;
- Contribuer à l'enrichissement de la base de données commerciale
- Participer aux rencontres clients.

Vos activités principales seront les suivantes :

- Participer à l'élaboration et au suivi de la stratégie commerciale de la compagnie
- Préparer les dossiers de réponses aux appels à candidature et aux appels d'offre et piloter les revues de dossier de candidature et d'offre avec les entités concernées (répartition des rôles, gestion des coûts, risques, délais, qualité).
- Formuler et mettre en place, le plan stratégique permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Préparer et présenter les prévisions commerciales et marketing et obtenir leur agrément dans le plan stratégique annuel.

- Fixer des objectifs individuels à aux équipes de la force de vente selon les objectifs globaux.
- Surveiller les performances par rapport aux objectifs globaux et y apporter des actions correctives impliquant le coaching, les formations, des réunions hebdomadaires en vue d'atteindre les objectifs escomptés.
- Evaluer l'équipe commerciale en fonction des objectifs fixés et du profil et renouveler la force de vente en conséquence.
- Mettre en application une politique d'animation et de motivation et la conduire de manière efficace par l'exemple et par l'esprit de réussite.
- Développer les techniques individuelles de vente par la surveillance des performances sur le terrain.
- Revue des plaintes et résolutions des problèmes posés. Assurer la mise à jour des services offerts.
- Organiser et gérer des commerciaux de niveau élevé pour assurer la vente des produits, selon des stratégies et directives organisationnelles bien établies.
- Procurer un support de vente adéquat et assurer la mise en place d'une administration commerciale en fonction des besoins et procédures communiquées.

PROFIL RECHERCHE:

- Niveau de formation BAC+3/4 en Gestion commerciale et marketing ou tout diplôme équivalent en Gestion ou Management des entreprises, est également susceptible de répondre au profil recherché.
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

- Très bonne maîtrise du français, écrit et oral, exigée.
- Avoir des compétences avérées en communication, relation interpersonnelle et négociation.
- Curiosité, autonomie, esprit critique et d'équipe, goût du travail en équipe pluridisciplinaire.
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels courants.
- Pratique courante de l'anglais utile.

CANDIDATURES:

- Les dossiers de candidature devront comprendre :
 - Une lettre de motivation d'une page maximum ;
 - Un CV détaillé avec une photographie récente ;
 - Une copie de vos diplômes ;
 - Une copie des certificats de travail ou attestation de l'employeur (uniquement pour les expériences professionnelles supérieures à 6 mois) ainsi que leurs coordonnées (adresse, email, téléphone).
- Date limite de candidature : 25 février 2016
- Les dossiers de candidature doivent être adressés par courriel à : recrutementrespcom2016@gmail.com

NB :

- Les candidatures reçues après le 25 février 2016 ne seront pas traitées, de même que les dossiers qui seront incomplets.
- Une présélection sera établie sur la base des dossiers de candidature reçus. Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone en vue des entretiens. L'ensemble des frais de déplacement des candidat(e)s à l'occasion de ces entretiens demeurent à leur charge.

Ministère du travail et de la sécurité sociale

Parmi les priorités pour 2016, figure en bonne place l'automatisation de la retraite

Le ministre d'Etat Florent Ntsiba, ministre du travail et de la sécurité sociale, entend poursuivre, cette année, les efforts des caisses de retraite, pour assurer l'automatisation des retraites. C'est ce qu'il a exprimé dans son allocution, à l'occasion de la cérémonie de vœux organisée mercredi 20 janvier 2016, au siège de son département ministériel, à Brazzaville. «Pour 2016, il reste impératif de poursuivre et d'achever nos chantiers actuels», a-t-il affirmé. Et parmi ces chantiers, outre l'automatisation des retraites, il y a la construction des nouvelles caisses de retraite qui doivent entrer en fonction cette année et l'achèvement du processus d'actualisation du code du travail.

Le ministre d'Etat Florent Ntsiba a indiqué que concernant l'automatisation de la retraite, «les résultats appréciables obtenus par la C.n.s.s doivent être soutenus. Pour les agents de l'Etat, la composante administrative de l'automatisation de la retraite a connu des progrès incontestables, à travers, entre autres, le raccourcissement des délais de traitement des dossiers et de liquidation des pensions. Il s'agit de consolider cet acquis, en attendant l'amélioration plus évidente de la prise en charge financière des nouveaux pensionnés». L'occasion était aussi propice, pour le ministre du travail et de la sécurité sociale, de rappeler aux fonctionnaires de son cabinet et des structures sous tutelle, l'importance de la discipline et de la rigueur au travail. «En 2016, les défis de notre département sont nombreux et complexes. Pour cette raison, l'exercice des charges dévolues à chaque cadre et agent de notre ministère dans l'abnégation, la responsabilité et l'efficacité doit demeurer le leitmotiv majeur de notre

action au bénéfice du monde du travail et de la sécurité sociale», a-t-il déclaré. Il a remonté les bretelles aux cadres qui sont devenus «des précheurs improvisés ou autoproclamés en chaire de prédication, subtilisant et utilisant d'importantes quantités de la ressource non renouvelable du temps, pour se lancer dans la facilité des psalmodies de leurs illusions obsessionnelles sur les futurs changements d'hommes induits par la nouvelle donne nationale. Aucun esprit de pourrissement et aucune attitude de laisser-aller face aux obligations professionnelles ne seront tolérés au regard des objectifs poursuivis par le ministère». Le ministre d'Etat Ntsiba a promis d'y veiller, personnellement. «Plus que par le passé, les difficultés demeurent multiples. Etroite est donc la voie de la réussite. Plus éclatantes et plus enthousiasmantes seront nos performances. C'est notre pari commun pour 2016», a-t-il conclu. Signalons qu'avant son allocution d'orientation, son directeur de cabinet, Antoine



Florent Ntsiba donnant son message d'orientation.



Vue des officiels et des invités.

Gambou, a dressé le bilan des activités réalisées en 2015, en retraçant les résultats obtenus. La cérémonie de vœux avait démarré par l'observation d'une minute de silence, en mémoire des collaborateurs arrachés brutalement à la vie, à la suite d'un accident de bus ramenant les agents

de retour des festivités marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Ouesso. Cet accident avait provoqué la mort de deux agents de la C.n.s.s et de la Direction générale du travail.

Philippe BANZ

Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha

Jean-Christophe Tchicaya installé dans ses fonctions de préfet

Nommé par décret présidentiel n°2016-9 du 11 janvier 2016, le nouveau préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya, a été installé dans ses fonctions, mardi 19 janvier 2016, lors d'une cérémonie à la Place de la cathédrale de Ouesso, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. C'était en présence du préfet directeur général des collectivités locales et des préfets venus de tout le reste des départements du Congo, pour prendre part à leur conférence qui a eu lieu, le même jour, dans la salle de la direction départementale des douanes de la Sangha, à Mbalouma. La secrétaire générale de la préfecture de la Sangha, les présidents des deux conseils (municipal et départemental), les sages, les parlementaires de la Sangha, les sous-préfets, les maires d'arrondissements et les chefs de quartiers de la commune de Ouesso étaient présents à cette cérémonie animée par des groupes de danse.



Jean-Christophe Tchicaya et le ministre Mboulou.

Selon la biographie présentée par Mme Marich Ginalda Mavoungou, secrétaire générale de la préfecture, on peut retenir que le nouveau préfet de la Sangha est né le 9 mai 1951, à Bacongo, à Brazzaville, d'une fratrie de neuf enfants. Après ses études primaires à l'Ecole Saint-Jean Baptiste de Pointe-Noire et secondaires au séminaire de Loango, dans le département du Kouilou, puis au Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire, il est devenu enseignant de carrière, après ses études supérieures à l'Inssed de Brazzaville. Professeur de collège, il a été, ensuite, directeur du C.e.g Mgr Carris de Pointe-Noire. Son engagement politique dans le P.c.t (Parti congolais du travail) lui vaut une formation politico-idéologique, en 1976, à Berlin, dans l'ex-RDA, sanctionnée par un Certificat d'études supérieures des sciences sociales. En 1978, il est envoyé en renfort administratif à l'Institut technique Thomas Sankara de Pointe-Noire. A la faveur du mouvement du 5 février 1979, il est promu premier secrétaire de l'U.j.s.c et, sur le plan administratif, il sera nommé directeur de la jeunesse. Promu député dans le Niari, puis pour le compte du Pool, il est nommé, à partir de 1989, sous-préfet du district de Boko, dans le Pool, jusqu'à l'avènement de la démocratie pluraliste, poste qu'il quitte en 1991. En 1994, il est élu conseiller, puis devient secrétaire du bureau du conseil d'arrondissement 4 de Loandjili, à Pointe-Noire, jusqu'en janvier 1997. En 1998, Jean-Christophe Tchicaya est nommé administrateur-maire de l'arrondissement Il Mvoumvou. En 2008, il est nommé secrétaire général du département du Niari, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination comme préfet de la Sangha. Au long de sa carrière politico-administrative, il a suivi plusieurs formations à l'étranger. En 1983, il bénéficie d'un stage de perfectionnement à Moscou et à Strapol, dans le cadre de la gestion administrative et du personnel. La même année, il suit un séminaire de formation en renforcement des capacités, à Kingstone, en Jamaïque, dans le cadre des accords A.c.p-C.e.e. En 1984, il suit un stage de formation des cadres de la jeunesse en administration et gestion des ressources humaines à Bruxelles, en Belgique. En 1986, il bénéficie d'une formation des cadres administratifs et de gestion parlementaire, à Bagdad, en Irak. En 2003, il participe à une mission parlementaire des A.c.p-C.e.e, à Londres. Dignitaire à la Cour royale de Loango, Jean-Christophe Tchicaya est catholique pratiquant. Côté distinctions honorifiques, il est fait chevalier de dévouement congolais, en 1989, officier du dévouement congolais, en 2010, chevalier du mérite congolais, en 2015.

Victor GUEMBELA
Correspondant Résident à Ouesso

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

2016 doit être une année du «mieux faire» pour les journalistes

Dans l'allocution qu'il a prononcée, à l'occasion de la cérémonie de vœux au C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), organisée jeudi 21 janvier 2016, dans l'enceinte de l'ex-Télé Congo, à Bacongo (arrondissement 2), à Brazzaville, Philippe Mvouo a, une fois de plus, exhorté les professionnels de l'information et de la communication à «donner le meilleur de vous-mêmes, pour que 2016 soit une année du mieux faire, afin de mériter l'admiration et la considération du public, mais aussi, la reconnaissance de la République». Devant les haut-conseillers (membres du C.s.l.c), le personnel du conseil, ainsi qu'un grand nombre de professionnels des médias, le président du C.s.l.c a donné des orientations, dans le but d'améliorer la pratique journalistique, en vue d'aider les professionnels des médias à mieux jouir de la liberté de la presse.

Philippe Mvouo a rappelé, avec force, que «le devoir des médias est d'informer le public sur tous les aspects pertinents de la vie, de l'éduquer, pour toujours façonner son être et de le divertir pour mieux nourrir son vivre quotidien. En période électorale, les médias intègrent le processus électoral, pour le service public, à travers l'information juste à donner sur l'identité des candidats en lice, sur les enjeux de la campagne». A ce titre, les médias sont tenus de réserver des programmes appropriés à leur public, pour l'audiovisuel, et de publier des articles intelligents, pour la presse écrite, essentiellement destinés à éclairer les électeurs. Ces émissions et ces articles doivent être précis et utiles, de manière à informer les auditeurs, téléspectateurs et lecteurs sur les modalités de

vote, a-t-il poursuivi. Esquissant le schéma de travail des professionnels des médias pour se rendre utile à la République et à la démocratie, le président du C.s.l.c a insisté sur le fait que les journalistes doivent faire appel à leurs connaissances, leur savoir et leur professionnalisme. Ils doivent transcender leurs subjectivités qui, souvent, les déroutent, dénaturent leur profession et secrètent des germes de division, de haine, dont la triste conséquence est la violence. Philippe Mvouo a suggéré que les médias organisent des tribunes où les débats doivent servir à l'expression pluraliste des courants de pensées et d'opinions. «Donnez la parole à tout le monde, à toutes les couches sociales: les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicaps, les sages, les notables, les acteurs politiques de la



Philippe Mvouo pendant son adresse.



Présentation des vœux avec les invités.

majorité, de l'opposition, du centre et aux acteurs de la société civile», a-t-il suggéré. Les journalistes ont le pouvoir d'analyser, décortiquer, commenter, bref, critiquer les discours politiques des uns et des autres. C'est, selon lui, le seul moyen de démasquer le démon politique et de l'exorciser, pour que le mal que distille ce gros

malin ne produise aucun effet néfaste sur la conscience des citoyens. En somme, Philippe Mvouo a recommandé aux journalistes de faire «que la politique ne puisse faire peur à personne, mais qu'elle serve utilement aux hommes et aux sociétés».

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

Après l'adoption de la loi électorale modifiée, lancement de la révision des listes électorales

La révision des listes électorales avaient déjà eu lieu en septembre 2015, dans la perspective du référendum constitutionnel. Cette fois, dans la perspective de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, la Conel (Commission nationale d'organisation des élections) qui va, probablement, laisser sa place à la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) a lancé l'opération de révision des listes électorales à travers le pays. Cette opération intervient après l'adoption de la loi électorale modifiée par les deux chambres du parlement et il ne reste plus que sa promulgation par le chef de l'Etat. A l'allure où vont les choses, l'introduction de la biométrie ne sera, sans doute, pas pour le scrutin présidentiel anticipé. Car, il faudra alors refaire un recensement administratif spécial, pour faire le passage à la biométrie. L'opposition regroupée au sein des plateformes l.d.c-Frocad a posé comme conditions de sa participation à l'élection présidentielle prochaine, «l'établissement d'un fichier électoral fiable, préalablement expertisé avec le concours des services de l'I.f.s et de l'O.i.f; l'identification électronique des électeurs».

Averda sur le point de relever le défi de la salubrité dans la ville-capitale

Les ouvriers d'Averda sont visibles dans les grandes avenues de la ville-capitale par leur traditionnel uniforme bleu frappé du nom de leur société et leurs chaussures de sécurité. La société d'assainissement est aussi visible à travers ses grosses poubelles en plastique bleu, placées tous les cent ou deux cents mètres dans les grandes avenues, et les camions avec benne-poubelles bleu-blanc qui circulent dans la ville nuit et jour. En quelques mois, la société Averda est en passe de relever le défi de l'assainissement de Brazzaville, ville qui subissait l'insalubrité publique comme une fatalité culturelle. Balayage et désensablement des avenues, curage des caniveaux, ramassage des poubelles, l'activité déployée progressivement à travers les grandes artères goudronnées par Averda est en train de changer le visage de la ville qui retrouve ses allures de Brazza-la-verte. En tout cas, il faut souhaiter que le travail de cette société, qui a bénéficié d'un accord avec le gouvernement et la commune de Brazzaville, se poursuive normalement, car au Congo, les bonnes choses ne durent pas souvent.

Des occupants d'un taxi sèment la peur, en tirant en l'air à Makélékélé et Bacongo!

Samedi 23 janvier 2016, vers 17h, les habitants du périmètre du Centre sportif et universitaire de Makélékélé ont été surpris par des rafales d'armes automatiques tirées à partir d'un taxi. Il s'agissait du chauffeur et d'un autre homme qui se trouvaient à bord. Leur véhicule a failli renverser un jeune homme, avant de déboucher sur l'avenue Matsoua, à hauteur de l'immeuble Pilo. Le jeune homme les a poursuivis et a porté main sur le chauffeur, provoquant une vive altercation et un attroupement. L'autre occupant du taxi a alors sorti son arme et tiré sur l'agresseur, qu'il a atteint par une balle au dos, au grand étonnement des gens présents. Blessé, l'infortuné a été conduit à l'hôpital de Makélékélé. Les deux lascars ont, ensuite, démarré en trombe et pris la fuite, en faisant des zigzag entre plusieurs véhicules sur l'avenue de l'O.u.a. Arrivés au niveau du commissariat de police du marché Total, des policiers ont tenté de les interpellier, mais les deux fuyards ont tiré, une fois de plus, plusieurs coups de feu en l'air, après s'être arrêtés momentanément. Finalement, ils ont disparu dans la nature. Décidément, avec ces loubards, il y a fort à faire pour le maintien de l'ordre public.

Circuler sur l'avenue Bouéta Mbongo, un casse-tête!

Il n'est plus facile de circuler sur l'avenue Bouéta-Mbongo, à la lisière de Moundali, le quatrième arrondissement, et Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. En face du Centre médico-social islamique, rue Mossaka, plusieurs ornières se sont creusées, à cause de l'érosion provoquée par les eaux qui laisse échapper un tuyau perforé du réseau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). La dégradation de la route goudronnée s'accélère à ce niveau. Pour éviter les mares d'eau, les cyclomotoristes empruntent le trottoir qu'ils disputent avec les piétons. Il y a quelques jours, un homme a été renversé avec sa fillette de 4 ans. Des fois, on assiste à des bagarres entre piétons et conducteurs de motocyclettes. Jusqu'à présent, il n'y a toujours pas de travaux de réparation de la voie. Les riverains ne comprennent pas l'indifférence des pouvoirs publics.

Insalubre, le jardin du monument de l'intolérance à Brazzaville!

Les gens de passage au jardin où est érigé le monument de l'intolérance politique, au boulevard des armées Général Alfred Raoul, à la devanture de la préfecture de Brazzaville, sont frappés par l'insalubrité dans laquelle il baigne. Le gazon y fait bon ménage, désormais, avec les herbes sauvages qui sont en train de prendre possession des lieux. Plusieurs bancs placés dans ce jardin sont noyés dans l'herbe. Il ne fait plus bon de s'y pavaner. En tout cas, le lieu ne s'anime plus le soir, puisqu'il est de moins en moins fréquenté, à cause de son insalubrité actuelle. Brazzavillois et Brazzavilloises amateurs de photos l'ont déserté, de peur d'y croiser des serpents.

Bientôt une dissidence au sein du R.d.d?

Un courant serait en train de voir le jour au R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), le parti de Jacques-Joachim Yhombi-Opango, si l'on en croit la mise au point qu'on attribue au professeur Anaclef Tsomambet, à propos d'un article laissant penser que le R.d.d aurait rejoint la plateforme Frocad-l.d.c. Celui-ci est surpris d'apprendre que le R.d.d l'a désigné comme coordonnateur, pour rejoindre la plate-forme Frocad-l.d.c. «Je tiens à préciser qu'aucune réunion regroupant les militants du R.d.d n'a pris une décision dans ce sens». Mais, dans cette mise au point, Anaclef Tsomambet s'empresse de préciser qu'une déclaration signée par «plus d'un millier de militants du parti appartenant à toutes les générations a été publiée sur la toile. Cette déclaration appelle à la tenue de l'assemblée générale, en vue de mettre en place une commission préparatoire au congrès. (...) Nous constatons que notre parti fonctionne en toute illégalité et sans légitimité nécessaire (...) Il est urgent que le congrès se tienne, pour que le parti fonctionne dans la légalité et pour que les futures autorités puissent bénéficier d'une véritable légitimité qui fait grandement défaut, aujourd'hui».

Election présidentielle du 20 mars 2016

Les poids lourds de l'opposition en rangs dispersés!

Réunie au sein de plusieurs regroupements, l'opposition congolaise dite «réelle» s'est surtout manifestée, ces derniers temps, à travers les plateformes Frocad et l.d.c. Celles-ci ont tenu, du 8 au 13 janvier 2016, à Brazzaville, une convention dont on attendait, entre autres, la désignation d'un candidat unique à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Sur ce point précis, l'opposition aurait, finalement, choisi la stratégie de candidats multiples, parce que pour s'attaquer à un éléphant, «il faut être plusieurs». L'image ne traduit pas moins sa difficulté à se donner un chef derrière lequel tout le monde se range. Et quand on sait que dans cette opposition, d'autres ténors comme Mathias Dzon font bande à part, on peut penser que c'est en rangs dispersés qu'elle aborde l'élection présidentielle.



Mathias Dzon.



André Okombi-Salissa.

Et pour cause, Guy-Brice Parfait Kolélas a déjà annoncé, lors d'une rencontre avec ses militants, la semaine dernière, au siège du M.c.d.i, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, sa candidature à l'élection présidentielle. Faut-il s'attendre à la candidature d'André Okombi-Salissa, pour représenter l'l.d.c? Aucun signal n'est encore donné dans ce sens.

fiable, préalablement expertisé avec le concours des services de l'I.f.s et e l'O.i.f; l'identification électronique des électeurs; l'impression des cartes d'électeurs biométriques; l'institutionnalisation d'un bulletin unique; la libre circulation des leaders politiques; la libération de tous les prisonniers politiques; la cessation des enlèvements et autres tracasseries policières des militants de l'opposition; le libre accès aux médias d'Etat».



Claudine Munari.



Charles Zacharie Bowao.



Guy-Brice Parfait Kolélas.



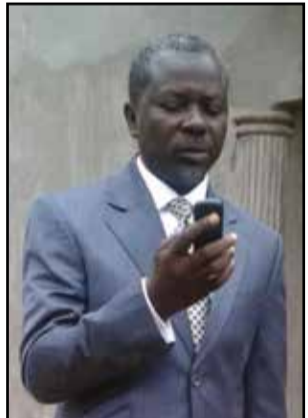
Pascal Tsaty-Mabiala.



Mabio Mavoungou-Zinga.



Jean Itadi.



Frédéric Bintsamou.

A vrai dire, elle s'est mise en contexte de ne pas participer au scrutin présidentiel anticipé. «L'identification électronique des électeurs», par exemple, étant une opération qui nécessite beaucoup plus de temps qu'il n'en reste jusqu'à l'élection. Fidèle à sa stratégie de boycott, Mathias Dzon pense, d'ailleurs, que la classe politique congolaise doit se retrouver, pour mettre en place des institutions de transition, car, pour lui, les institutions issues de la Constitution de 2002 n'existent plus avec l'abrogation de cette Constitution. Face à ce discours surréaliste et à ce qui apparaît comme la stratégie de boycott, Guy-Brice Parfait Kolélas préfère avoir les pieds sur terre et regarder l'évidence: «En 2002, André Milongo boycotte la présidentielle et Sassou passe haut la main; en 2009, Mathias Dzon et autres boycottent la présidentielle et Sassou passe haut la main. En 2016, nous optons pour la stratégie de l'affrontement électoral. Je suis candidat!», a-t-il écrit sur sa page Facebook, pour annoncer sa décision de se présenter et il aurait déjà avisé ses collègues de l'opposition.

Ainsi, non seulement l'opposition dite réelle est encore dans le combat d'obtenir la satisfaction de ses exigences. Elle a conditionné sa participation à l'élection présidentielle anticipée à «la mise en place d'une commission électorale dont l'indépendance sera reconnue par tous; l'établissement d'un fichier électoral démocratique, mais souvent dévoyé dans l'invective et la haine, l'opposition, dont les leaders sont pour la plupart des anciens ministres, n'arrive pas à incarner un courant alternatif à même de rassurer au-delà de ses militants et sympathisants. Parce que ce n'est pas facile de construire. La critique est à la portée de tous, mais n'est pas artisan qui le veut. En 1992, l'U.p.a.d.s remporta l'élection présidentielle avec Pascal Lissouba. Depuis 2002, l'opposition n'arrive pas à

trouver un leader charismatique à même de concrétiser son idéal de se hisser démocratiquement au pouvoir, même si le système électoral n'est pas exempt de critiques. Bref, à l'opposition, Mathias Dzon boycotté, Pascal Tsaty-Mabiala et André Okombi-Salissa hésitent, l'l.d.c-Frocad pose des conditions, tandis que Guy-Brice Parfait Kolélas prend le départ. Une stratégie en rangs dispersés qui n'est pas sans désappointer nombre de militants et sympathisants.

Joëli NSONI

ISP imprimerie Saint-Paul
 S.A. au capital de 24 250 000 F.C.F. - N° C.I.A. - N° C.I.F.M. N° 1114427 - N° I.C.M. 11000279163
 Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
 B.P. 239 - Tél. (02 443) 66 67 48 27
 E-mail: imprerie2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
 Contactez: 06 672 45 27
 Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
 Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09
 Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
 Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
 Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Ministère du tourisme et de l'environnement

Josué Rodrigue Nguonimba a dévoilé les axes prioritaires de son action pour 2016

Le ministre du tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, a dévoilé les axes prioritaires de son action pour 2016. C'était au cours de la cérémonie de vœux organisée jeudi 14 janvier 2016, à l'hôtel Mikhaël, à Brazzaville, en présence du représentant-résident du Pnud, des inspecteurs généraux et directeurs généraux des administrations publiques, des directeurs généraux et gestionnaires des entreprises et structures sous-tutelle. Pour le ministre du tourisme et de l'environnement, l'année 2016 sera aussi déterminante que celle qui vient de s'achever. Le directeur de cabinet, Léonard Nieré, a dressé un bilan remarquable des actions menées par le département ministériel, en 2015.

Devoilant les axes prioritaires de son action en 2016, le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a indiqué qu'au niveau du tourisme, « nous devons nous investir dans la validation, par le gouvernement, et la mise en œuvre de notre plan stratégique de développement durable du tourisme. Nous devons faire connaître à nos partenaires techniques financiers et aux éventuels investisseurs, nos potentialités touristiques inventoriées dans le cadre de la stratégie. » Des descentes de terrain vont être immédiatement organisées dans les sites touristiques, car le classement des établissements d'hébergement sera la deuxième priorité. Ce projet va être exécuté cette année, avec l'appui du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et de l'O.m.t (Organisation mondiale du tourisme). Les fonds nécessaires sont disponibles. « Au cours de cette année, l'offre de promotion de l'industrie touristique créée par la loi n°20-2013 du 26 septembre

2013 et la création de la Société congolaise d'aménagement touristique devront guider nos actions », a-t-il promis. Il en sera de même pour les avant-projets de lois portant, respectivement, sur l'orientation de la politique touristique et la réglementation du secteur touristique qui se trouvent déjà au niveau du secrétariat général du gouvernement. Au niveau de l'environnement, les actions prioritaires porteront sur l'élaboration de la troisième communication nationale sur les changements climatiques; le réexamen et le suivi de la mise en œuvre de la Contribution prévue et déterminée au niveau national (C.p.d.n); la finalisation de la politique nationale et du plan national d'action pour l'environnement; l'organisation du forum national sur le management environnemental; la création de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement; le suivi de l'adoption de la loi-cadre sur la gestion de l'environnement.



Josué Rodrigue Nguonimba.

L'effort du département ministériel portera également sur la mise en œuvre de trois projets que sont: la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques organiques de synthèse (P.c.b) et leur élimination; l'édition des rapports sur l'environnement; le contrôle de la qualité de l'air, de l'eau et du sol. Au niveau des loisirs, la priorité « sera de doter, cette année, ce secteur d'activités d'une politique et d'une stratégie nationale de développement », a promis le ministre du tourisme. Signalons qu'au début de son allocution, le ministre Nguonimba a exprimé sa plus grande satisfaction d'avoir su relever trois défis majeurs, au cours de l'année 2015: le premier portait sur l'élaboration de la stratégie nationale et du plan de développement durable du tourisme. Désormais, le secteur du

tourisme dispose d'un cadre stratégique et programmatique pour impulser son développement. Il a félicité les membres de l'équipe du projet et les partenaires qui leur ont apporté un appui nécessaire à la réalisation de ce projet. Il s'agit, entre autres, du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Organisation mondiale du tourisme. Le deuxième défi est l'hébergement de tous les visiteurs, lors des Onzième jeux africains et du forum consacré à la promotion des investissements dans notre pays. Le troisième défi a été d'avoir réussi les préparatifs de la 21^e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui a eu lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015.

Pascal-Azad DOKO

F.a.c (Forces armées congolaises)

Les militaires intégreront les nouvelles casernes en 2016

Cette année, l'armée prendra possession des nouvelles casernes construites par le gouvernement. C'est ce qui ressort de la cérémonie de vœux au chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoï, par le personnel relevant de son entité, qui a eu lieu, mardi 12 janvier 2016, dans la caserne du groupement de reconnaissance des F.a.c, à Brazzaville.

D'après le chef d'Etat-major général, les nouvelles casernes soulageront les F.a.c de la promiscuité actuelle dans certains groupements territoriaux. Les services de casernement prendront, ensuite, le relai du maintien en état des locaux, sous l'autorité ferme et prévoyante des commandants organiques. La cérémonie de vœux était l'occasion, pour le général Okoï, de rappeler les grands axes de l'année 2016 qui seront caractérisés par une reconduction des allocations budgétaires organiques. « Le programme du premier trimestre approuvé par notre ministre de tutelle gravitera autour de la sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. (...) Je suis persuadé qu'avec les effectifs bien maîtrisés, des hommes formés, disciplinés et bien nourris, donc aptes à accomplir les missions dont

on sait qu'elles sont toujours exigeantes, nous parviendrons, demain, encore mieux que maintenant, à assumer nos fermes engagements, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national », a-t-il dit. Marquant sa reconnaissance au soutien multiforme du gouvernement et notamment du président de la République à la Force publique, le général Okoï a appelé le personnel militaire à faire preuve de patriotisme, en sauvegardant les acquis en équipements et en infrastructures dont il dispose. « Maintenons le cap dans la formation, l'instruction du personnel, le respect de la discipline et le contrôle subséquent à tous les niveaux », a-t-il indiqué. Il a rassuré, également, le personnel de la détermination de la hiérarchie à obtenir auprès des autorités compétentes les ressources adéquates, malgré les contingences bud-



Poignée de main entre le général Okoï et le personnel militaire.

gétaires particulières. « Je vous enjoins à œuvrer pour l'équipement et la préparation du contingent à projeter en République Centrafricaine au cours du deuxième semestre, jusqu'à la limite de capacités propres. Cette partie majeure du respect de nos engagements internationaux est la voie principale de leur prise en compte. Sur le territoire national, par contre, la sécurisation des événements majeurs devra continuer à mobiliser notre attention », a-t-il précisé. C'est le général de division René Boukaka, chef d'Etat-major général adjoint,

qui a présenté le rapport des activités réalisées par les F.a.c en 2015. Le bilan est jugé positif, notamment dans la sécurisation des événements majeurs: festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance; onzièmes Jeux-africains; scrutin référendaire du 25 octobre 2015. Ce qui leur a, d'ailleurs, valu les félicitations du chef suprême des armées. Et cela, a dit le général Okoï, les appelle à plus d'engagement et de responsabilité pour l'année 2016.

Alain-Patrick MASSAMBA

Gendarmerie nationale et Police

Port d'insignes de grades par les gendarmes et les policiers

Les gendarmes et les policiers promus au premier trimestre de cette année 2016 ont porté leurs nouveaux galons. A la gendarmerie nationale, la cérémonie a eu lieu, mercredi 6 janvier dernier, à l'Ecole de la gendarmerie nationale, à Brazzaville. Sous le patronage de son commandant, le général de brigade Paul-Victor Moigny, en présence, entre autres, des officiers de gendarmerie. Trente-trois gendarmes ont été promus aux grades supérieurs: huit officiers supérieurs, dont un colonel, six commandants, quinze officiers subalternes (sept capitaines et huit lieutenants); dix sous-officiers (un adjudant-chef, quatre adjudants, trois maréchaux de logis-chefs et deux sergents-chefs).



Port de galons à un officier par le général Moigny.



Le général Ngoto posant le même acte.



Vue partielle des nouveaux promus de la police.

Après avoir rappelé l'importance du port d'insignes de grades, le général Moigny a indiqué aux sous-officiers supérieurs en attente de la formation pour le grade de sous-lieutenant, que, pour aller au franchissement, il faudrait passer deux tests fondamentaux: le premier, au niveau interne, et le second, qui sera organisé par la direction générale des ressources humaines, et qui les mettra aux prises avec les éléments des Forces armées congolaises. Ceux qui passeront ce deuxième palier iront en formation, pour sortir sous-lieutenants.

A la direction générale de la police, les promus du premier trimestre ont porté, officiellement, leurs nouveaux galons, au cours d'une cérémonie, samedi 9 janvier dernier, à l'esplanade de la D.g.p (Direction générale de la police), à Brazzaville. Il s'agit d'un colonel, trois lieutenants-colonels, deux commandants, sept capitaines, trente-deux lieutenants, plus d'une dizaine d'adjudants-chefs, vingt-deux adjudants et plusieurs brigadiers-chefs.

Cette cérémonie comptait également pour la clôture de l'«Opération Tranquillité 2015», dont l'objectif était la sécurisation des fêtes de fin d'année et de nouvel an. Elle s'est terminée par un repas de corps décentralisé. C'est le général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, qui a présidé cette cérémonie, en présence du général de police de première classe Jacques Antoine Bouiti, directeur départemental de la police; du colonel de police Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique, porte-parole de la police. Après avoir félicité les nouveaux promus, le général Albert Ngoto a demandé à ceux qui n'ont pas été promus de persévérer dans le travail, la rigueur dans l'accomplissement des missions de la police. Il a, toutefois, félicité, tous les policiers qui ont excellé dans le travail et le professionnalisme, lors de l'«Opération Tranquillité 2015».

Alain-Patrick MASSAMBA

Cartes VISA BGFIBank Congo

Votre VISA pour le monde

Disponible dans tout
le réseau BGFIBank Congo.

Ce service vous donne accès
à des avantages exclusifs
dont un confort de retraits et de paiements
partout dans le monde
et sur internet.



Offres soumises à conditions.



Ecoute - Qualité - Client
Tél. : +242 81 88
Email. : eqqcongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda Une session internationale sur l'identité du prêtre a été organisée à Brazzaville

La Fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda, une association ecclésiale regroupant des prêtres congolais et étrangers se consacrant à la dévotion du Cardinal Emile Biayenda a organisé à Brazzaville, du 11 au 17 janvier 2016, une session internationale sur le thème: «*L'identité du prêtre: la figure du Cardinal Emile Biayenda, disciple de Saint Jean-Marie Vianney, les apôtres de la miséricorde*». L'objectif de cette session était de faire connaître cette structure au grand public et aussi, mettre en place une coordination qui soit le relais, avec les autres structures de l'Eglise. Sous la coordination de l'abbé Gilbert Mayela, cette session internationale a jeté les bases solides de ce que sera cette Fraternité dans l'avenir.

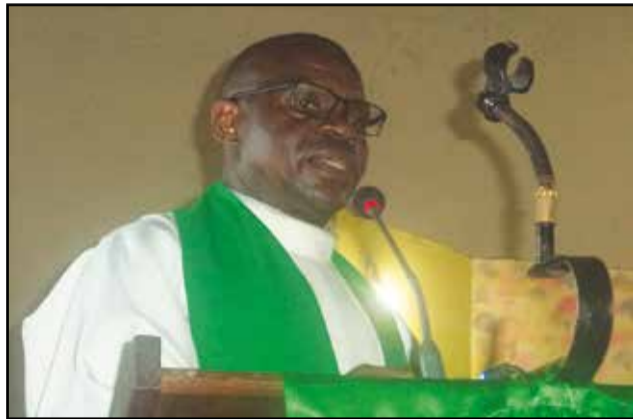
En dehors du thème central qui a été débattu par une vingtaine de prêtres venus des diocèses du Congo (Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala, Owando, Gamboma, Brazzaville), ainsi que ceux venus du Bénin (Porto-Novo, Djougou) et de France (Belley-Ars), il y a eu d'autres sous-thèmes qui ont constitué l'agenda de la session internationale.

Ainsi, les participants ont suivi des communications portant sur différents sous-thèmes comme: «*L'identité du prêtre*», développé par l'abbé Raymond Mboko, modèle d'un prêtre de campagne; «*La procédure de canonisation et les sociétés de vie apostolique*», par l'abbé Mesmin Prosper Massengo; «*La figure du cardinal Emile Biayenda*», par Sr Marie Brigitte Yengo, présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda; «*L'identité du prêtre*», par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou, évêque de Dolisie.

En outre, les participants ont eu droit à des séances de partage animées par l'abbé Gustave Makaya, sur «*les défis de la Nouvelle évangélisation*»; l'abbé Nicolas Azoume, sur «*le prêtre et l'habit ecclésiastique à partir du témoignage du cardinal Emile Biayenda à Lyon*» et par l'abbé Gilbert Mayela, sur «*Emile Biayenda, disciple de Saint Jean-Marie Vianney*»; «*la genèse de la Fraternité: spiritualité et charisme*»; sur «*la règle provisoire ou orientations fondamentales*»; «*la vie communautaire: les étapes de cheminement, l'organisation administrative, les règles d'or*».

Il a eu également des témoignages comme celui de Mme Charlotte Mpemba, qui a reçu des révélations sur l'ouverture de la tombe du Cardinal. La messe d'ouverture des travaux était célébrée par

Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Tandis que le thème inaugural de la session a été décortiqué par Mgr



L'abbé Gilbert Mayela.

Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo).

La cérémonie de clôture des travaux était ponctuée d'une messe célébrée samedi 16 janvier, en l'église Saint Jean-Marie Vianney, par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala. Ce dernier a invité les prêtres membres de la Fraternité à se mettre à l'école de Saint-Esprit, dont le charisme est de vivre en frères dans l'unité, la réconciliation des familles et du clergé. «*Le cardinal Emile Biayenda était un pasteur humble, homme de paix qui donna sa vie pour le bien de son peuple et dont la mémoire est vénérée à travers le monde. En effet, dans l'Eglise, il y a de multiples charismes et plusieurs mystères: épiscopal, presbytéral et diaconal. Pour être en étroite communion avec lesdits mystères, il faut être docile à l'Esprit, à la parole et à Dieu. Tous, nous avons la vocation à la Sainteté de Dieu à travers l'amour que nous manifestons envers*



Mgr Louis Portella Mbuyu.

nos frères. Le bon pasteur aime ses brebis jusqu'à donner sa vie en rançon

concélébré ensemble avec les autres prêtres, la messe de requiem en l'église Notre Dame des Victoires à Ouenzé de l'abbé Elie David Ngouekoum, prêtre du diocèse de Gamboma, décédé. Au terme des travaux, un programme de travail échelonné de trois ans (2016-2018) a été adopté et une coordination de sept membres mise en place.

Signalons que la Fraternité sacerdotale cardinal Emile Biayenda n'est pas une congrégation, mais une association dont l'idée a longtemps germé dans la mémoire de l'abbé Gilbert Mayela, prêtre du diocèse de Kinkala, en mission de Fidei donum dans le diocèse de Belley-Ars, en France, afin de pérenniser la mémoire de



Quelques participants posant après la messe de clôture.

comme le cardinal Emile Biayenda. A travers le geste de l'ordination, le prêtre est configuré avec le Christ et il vit comme lui», a fait savoir l'évêque de Kinkala.

En marge de la session, les participants ont eu droit à une partie touristique au mont cardinal Emile Biayenda à Djiri, la visite de la résidence du cardinal, ainsi que le recueillement sur sa tombe en la cathédrale Sacré-Cœur. De même, ils ont

ce digne pasteur de l'Eglise, pour que le procès de sa béatification et canonisation aboutisse. L'acte d'authentification de cette fraternité a été signé par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, alors président de la Conférence épiscopale du Congo. Sr Marie Brigitte Yengo en est la marraine.

Pascal BIOZI KIMINOU

Cette semaine au Vatican

L'évêque doit être en prière avec Jésus, sinon le peuple de Dieu souffre

La semaine qui s'est achevée a été riche en événements ecclésiaux au Vatican. Avec d'abord les changements apportés au missel romain par le Pape François. Après mure réflexion, le Souverain Pontife estime que «*la rubrique selon laquelle les personnes choisies pour recevoir le lavement des pieds (à la messe du jeudi saint, ndr) devront être des hommes ou jeunes hommes, soit modifiée, afin qu'à partir d'aujourd'hui, les pasteurs de l'Eglise puissent choisir les participants au rite parmi toutes les personnes membres du peuple de Dieu*», des hommes ou des femmes, des jeunes ou des personnes âgées, saines ou malades.



Le Pape François dans la chapelle de la maison Sainte Marthe

Au cours de la semaine aussi, le Pape François a publié son message pour la prochaine journée des communications sociales, le 8 mai 2016. Le thème choisi colle au jubilé de la miséricorde célébré tout au long de cette année: «*Communication et miséricorde: une rencontre féconde*». «*La communication a le pouvoir de créer des ponts, de favoriser la rencontre et l'inclusion, enrichissant ainsi la société*», écrit le Pape qui invite aussi le langage de la politique et de la diplomatie à se laisser inspirer par la miséricorde, qui ne donne jamais rien pour perdu. «*Je fais appel surtout à tous ceux qui ont des responsabilités institutionnelles, politiques et dans la formation de l'opinion publique, pour qu'ils soient toujours vigilants sur la manière de s'exprimer envers celui qui pense ou agit autrement, et aussi envers celui qui peut s'être trompé*», exhorte notamment le Pape.

Ouvrant l'année judiciaire au Vatican vendredi, le Saint-Père a été d'une grande fermeté pour inviter les prélats auditeurs de justice de la rote romaine à se préoccuper de panser les blessures de la famille humaine; la famille qui est intimement liée à l'Eglise. Mais, a-t-il averti, il ne saurait y avoir de confusion entre la famille voulue par Dieu et toute autre forme d'union. «*Dans le mariage et la famille, Dieu avait uni avec sagesse deux des plus importantes réalités humaines: la transmission de la vie et l'amour légitime entre un homme et une femme, dont le don réciproque doit être non seulement physique mais surtout spirituel. Par leurs enseignements mais aussi en tant que communauté d'amour et de vie, la famille et l'Eglise contribuent, sur des plans différents, à accompagner les êtres humains vers le but de leur existence. La famille est une Eglise domestique et l'Eglise est la famille de Dieu*», a rappelé le Pape François.

Enfin, lors d'une de ses messes matinales dans la chapelle de la maison Sainte-Marthe, le Pape François a rappelé la mission de l'évêque, celui «*d'être avec Jésus dans la prière. Le premier objectif de l'évêque n'est pas de faire des plans pastoraux*». Lorsqu'un évêque ne prie pas et n'annonce pas l'Evangile, mais s'occupe d'autre chose, le peuple de Dieu souffre. «*Nous, les évêques, nous avons cette responsabilité d'être témoins: témoins que le Seigneur Jésus est vivant, que le Seigneur Jésus est ressuscité, que le Seigneur Jésus chemine avec nous, que le Seigneur Jésus nous sauve, que le Seigneur Jésus a donné sa vie pour nous, que le Seigneur Jésus est notre espérance, que le Seigneur Jésus nous accueille toujours et nous pardonne. Le témoignage, notre vie doit être cela: un témoignage. Un vrai témoignage de la résurrection du Christ*».

A la semaine prochaine !

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

COMMUNIQUE

L'Aceb-France (Association Cardinal Emile Biayenda-France) invite la communauté chrétienne congolaise et les amis du Congo-Brazzaville, à une messe de suffrage pour le Cardinal Emile Biayenda, marquant le 39ème anniversaire de sa mort, le dimanche 3 avril 2016, à 15h, en l'église Sainte-Claire (179, Bd. Sérurier, Paris 19ème). La célébration eucharistique sera présidée par le Père Antoine Sondag, directeur de la Mission universelle, membre de la Conférence des évêques de France. Accès: Périphériques, Porte de Pantin côté Paris. Métro ligne 5, Porte de Pantin. Tramway T3, Porte de Pantin.

Pour tout contact:

Aceb-France
3, Cité de l'Amitié 93000 Bobigny
Tél.: +336 62 93 44 84
Email: acebfrance@yahoo.fr

REMERCIEMENTS

Le Secrétaire Général de la CEC remercie toutes les personnes, qui ont collaboré pour l'organisation de la messe d'action de grâce du 10 janvier 2016, célébrée par Mgr Jan Romeo Pawlowski, ancien nonce apostolique au Congo et au Gabon. Que chacun et chacune soit béni et remercié pour ce qu'il a fait et donné.

Merci de tout cœur à tous les collaborateurs.

Abbé Brice A. IBOMBO
SG de la CEC

ANNONCE

Le secrétariat permanent de la Commission épiscopale de la pastorale de la santé organise du vendredi 29 au samedi 30 janvier 2016, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, un séminaire de formation de la pastorale de la santé, sous le thème: «*Faites tout ce qu'il vous dira, Jean 2,5...*».

Y sont conviés: les agents de santé, les aumôniers des hôpitaux et les responsables des structures de santé catholiques, exerçant dans l'archidiocèse de Brazzaville et autres.

Le secrétariat invite les partenaires, les paroissiens, les professionnels de santé, les membres des groupes évangile et santé (Ges) d'y prendre également part.



Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du 28 au 30 novembre 2015:

Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

Du 1^{er} au 6 décembre 2015:

Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

Du 1^{er} au 7 février 2016:

Assemblée plénière de la C.e.c

7 février 2016:

Clôture de l'année de la vie consacrée.

Du 6 au 8 avril 2016:

Session pastorale.

MTN CONGO:

Une modeste contribution à la noble vision du Centre Ephata des jeunes sourds

Vivre ou naître avec un handicap n'a rien de facile pour tout le monde (qu'il s'agisse de la personne handicapée elle-même, de sa famille de son environnement...). En effet, les obstacles à surmonter sont multiples tout au long de leur vie. Dans les pays industrialisés, la technologie, la médecine et les services sociaux mettent à disposition du handicapé tout un écosystème de solutions ayant pour but de faciliter la vie, en atténuant leurs difficultés. Tel n'est pas le cas dans notre pays, qui souffre d'un manque d'infrastructures spécialisées susceptibles de répondre à un besoin en faveur de cette population souvent laissée-pour-compte, sans aucun moyen palliatif adéquat la plupart du temps.

C'est face à cette réalité que la société de téléphonie mobile MTN Congo, qui fait de l'éducation des jeunes Congolais, une de ses préoccupations majeures, est allée à la ressource du Centre Ephata. Celui-ci, en charge de la scolarisation et de la formation professionnelle des jeunes sourds-muets congolais, à Koubola, village situé à 34 km de Brazzaville, sur la Route nationale n°1, a reçu, le jeudi 14 janvier 2016, un important don d'équipement de la Fondation MTN Congo. La cérémonie, agrémentée par le groupe de danse «Les Echos de Brazzaville», s'est déroulée dans l'enceinte du centre, en présence de la directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, Mme Marie Céline Tchissambou Bayonne, du directeur général des Affaires sociales, M. Clotaire Tombé, du directeur de la Fondation MTN Congo, M. Cyriaque Okoumou Ombolla, du chef du village Koubola, M. Norbert Mahoukou, de l'Abbé Xavier Mbemba Bissémo, initiateur et responsable du centre Ephata et des MTNers (les agents de MTN Congo).

Outre les élèves dudit centre, on a noté également la présence des élèves de l'école et des habitants de la localité. Le don, composé entre autres, de tables-bancs pour les classes, des lits superposés pour les dortoirs, des gouttières et des cuves pour recueillir et conserver l'eau, a été réceptionné par l'Abbé Xavier, qui a exprimé toute sa reconnaissance aux responsables de MTN Congo, pour cet acte noble. L'acte que vient d'accomplir la Fondation MTN Congo pose la véritable problématique de la scolarisation des enfants vivant avec handicap, souvent désavantagés, tels les sourds. D'autant que la surdité est un handicap invisible qui peut rester longtemps ignoré et avec pour conséquence la marginalisation de cette couche vulnérable. La déficience auditive est donc un handicap difficile, tout particulièrement dans notre société où la capacité de participer à des conversations est vitale pour la survie économique et sociale. Quel peut être l'avenir des

enfants sourds, quand les questions de qualifications, d'apprentissage et d'emplois se posent avec acuité?

Force est de constater que les perspectives des personnes sourdes se trouvent trop souvent limitées. Il est important de réduire ces insuffisances, en soutenant des initiatives telles que celles entreprises par l'Abbé Xavier, qui a créé le Centre Ephata, en 2004. Installé, au départ, à l'étroit, au quartier Diata, à Brazzaville, le centre a été transféré, ensuite, sur son nouveau site, à Koubola, plus spacieux, pour de meilleures conditions d'accueil des enfants provenant de tous les départements du pays. Pour la cinquantaine de ses apprenants, le centre dispose, actuellement, de sept enseignants, dont trois permanents. «J'ai eu l'initiative de créer cette structure de formation, de prise en charge des enfants sourds-muets, à cause du manque d'école spécialisée dans les autres localités de notre pays, en dehors de Brazzaville et Pointe-Noire. Alors, il m'était difficile de supporter voir des enfants sourds congolais, vivant dans ces localités, restés analphabètes toute leur vie...», a expliqué l'Abbé Xavier.

L'éducation des enfants sourds est une initiative permettant la réduction du phénomène de rejet de cette couche vulnérable, car au Congo, les gens considèrent, souvent par ignorance, la surdité comme un signe d'idiotie et de bêtise, empêchant les enfants qui en souffrent d'apprendre quoi que ce soit. De même que dans certaines familles, les gens croient que les personnes sourdes possèdent des esprits démoniaques. Nos coutumes et traditions montrent à quel point les sourds peuvent avoir une condition misérable, ne se mêlant pas avec des personnes entendant. Certains de nos compatriotes sourds ne connaissent pas leurs droits, comme celui de s'exprimer en public. De même que souvent, la naissance d'un handicapé dans une famille donne lieu à des interprétations et préjugés de tous genres.

La contribution de la Fondation MTN Congo permettra, assurément, de combattre le concept péjoratif de «sourd-muet», car ces personnes ne sont atteintes d'aucun trouble les empêchant physiologiquement de parler, simple-



Avec les enfants de Koubola.

ment leur mutité n'est que la conséquence de leur surdité. L'enfant qui naît sourd, pour diverses raisons, ne pourra jamais entendre la parole et la répéter naturellement, comme font tous les enfants apprenant à parler; sans prise en charge, il deviendra «muet». Par ailleurs, celui qui développe une surdité, suite à une maladie telle que la méningite, perdra, progressivement, l'usage de la parole, si une rééducation ne lui est pas proposée. Nous constatons également qu'il est difficile, pour un chef de famille congolais, de prendre en charge, seul, un enfant sourd de naissance, sachant qu'il a une dizaine de personnes qui dépendent de son seul revenu pour la survie quotidienne. C'est une situation généralement lourde de conséquences. De plus, la famille ne pourra souvent pas compter sur les gains du travail futur de l'enfant sourd. Il constitue alors une charge de plus pour la famille, un fardeau. Et quand cet enfant sourd est une fille, la surdité devient un double handicap. Qui voudra épouser une fille sourde et combien la famille de la mariée pourrait-elle demander le jour de sa dot à la famille du futur époux? Oui! Il est un devoir, une responsabilité sociale, et nationale, de faire de la question des handicaps des enfants congolais une cause nationale. Souvent marginalisés par notre société, ignorés de l'Etat, parfois analphabètes et sans éducation, les enfants sourds au Congo vivent encore une situation qui est loin d'être enviable. Pourtant, pour eux, la clé serait l'apprentissage: «apprendre non seulement les matières scolaires, mais surtout, apprendre le monde, apprendre à se connaître, à savoir qu'elles sont des personnes à part entière, pleines de capacités et de possibilités à éveiller. Au Congo, il n'y a pas d'enfant sourd, mais des enfants avec des surdités de toutes sortes», comme le dit Cyriaque Okoumou Ombolla, Directeur de la Fondation MTN Congo.

Le projet du Centre Ephata des jeunes sourds, du valeureux

Abbé Xavier, est un projet éducatif structuré avec une clarté émergente pour des générations futures, mais qui sollicite un accompagnement de toute la société congolaise, afin de faire face à des besoins les plus urgents et des ressources encore plus grandes (des enseignants spécialisés, des orthophonistes qualifiés,

jusqu'à la classe de Terminale technique; nous allons amener tout l'équipement nécessaire pour la formation de la coiffure et de la couture», a-t-il rassuré, insistant que le directeur général de MTN Congo, Djibril Ouattara, «nous a donné ordre d'agir au maximum pour ces enfants» du Centre Ephata. Le Centre Ephata, sur le site



La remise des dons aux bénéficiaires.

des outils pédagogiques adaptés, des formations, des équipements et prothèses, des lois appropriées en la matière...). Telle a été la compréhension du directeur de la Fondation MTN Congo, qui a salué la «vision claire» de l'Abbé Xavier et a précisé la place que MTN accorde à l'éducation. «Pour la Fondation MTN, la notion de l'éducation de l'enfant congolais est une priorité», a-t-il fait observer, soulignant que «depuis 2004, nous sommes ensemble et nous allons continuer. Ce que nous allons faire, c'est pas des promesses, mais une réalisation; nous allons équiper, à partir de la semaine prochaine, la salle de classe des CP (cours préparatoires) avec des tables, des chaises adaptées, pour que les enfants puissent étudier dans de bonnes conditions». «Cette année, ce que nous allons également faire pour le Centre Ephata, nous allons équiper d'une bibliothèque complète de 3.000 livres, depuis la classe de CP (cours préparatoire)

de Koubola, est d'environ un hectare, acheté en 2007, sur lequel, aujourd'hui, est érigé un bâtiment comprenant une salle de réunion, deux dortoirs pouvant loger une centaine d'enfants, des salles d'apprentissage de la coiffure, de la couture et de la maçonnerie, trois salles pour le logement des enseignants. Un réfectoire, un bloc administratif avec une bibliothèque, un espace de jeux sous les arbustes et un enclos pour l'élevage de volailles et de porcs, n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une tentative de réponse à la question de la scolarisation (pas d'argent pour le transport jusqu'à l'école et peu de temps pour le suivi scolaire à la maison).

En toute convivialité, l'Abbé Xavier a terminé ses propos: «Au nom de tous les enfants sourds du Centre Ephata, c'est une joie de vous manifester notre reconnaissance, particulièrement au Ministère des Affaires sociales, ici représenté, mais aussi de façon

particulière à la Fondation MTN Congo, qui a bien voulu nous octroyer ce don. Ces enfants déficients auditifs ont besoin de notre attention, de notre amour», a-t-il déclaré, soulignant qu'«un pays émergent a besoin de l'apport de tous ses enfants» «Nous le faisons sans but lucratif. Les enfants sont formés gratuitement», a-t-il dit. Intervenant en dernier, Mme Tchissambou Bayonne a rappelé que depuis sa création, le Centre Ephata est en relation avec le Ministère des Affaires sociales, qui a, entre autres fonctions, de s'occuper de la réadaptation dans tous les domaines. «L'Etat fait de son mieux pour donner quelque chose à toutes les catégories (handicapés, aveugles, handicapés moteurs...) Ces enfants sourds sont des Congolais. Nous avons essayé d'accompagner l'Abbé Xavier qui a eu une idée géniale, mais complexe et coûteuse. L'Etat doit tout faire, mais ne peut pas tout faire en même temps. Et l'Etat ne

peut pas faire seul. C'est pour cela que je me tourne du côté de MTN, pour leur dire, une fois de plus, merci pour votre apport, parce que vous êtes dans un pays, il faut rendre l'ascenseur à la population congolaise et comment rendre l'ascenseur, si ce n'est par ce type d'actions. J'encourage MTN, que nous continuons le chemin ensemble; pas seulement avec Ephata, mais peut-être, demain, un autre centre surgira dans un autre domaine de la réadaptation, nous pouvons compter sur MTN», a conclu la directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales. L'Abbé Xavier, dans sa soutane noire, le visage rayonnant, a partagé un rafraîchissant avec ses «enfants» et ses hôtes venus de loin, pour le soutenir dans cette belle œuvre d'humanisme. A quand la vulgarisation de la langue des signes dans notre écosystème en République du Congo...?

Lutte contre des mutilations génitales féminines

Les médias invités à s'impliquer davantage dans la sensibilisation au phénomène

La sensibilisation de lutte contre les excisions a été l'objet d'une vidéoconférence organisée depuis New-York, au siège des Nations Unies, en direction de quelques capitales africaines, dont Brazzaville. C'est au Centre d'information des Nations Unies que cette vidéoconférence animée par Mme Nafissatou Diop, chargée du programme sur les mutilations génitales féminines dans le système des Nations Unies, a été suivie lundi 18 janvier 2016, dans la capitale congolaise.

Mis conjointement en place, en 2008, par l'Unicef et le Fnuap, le programme de lutte contre les excisions est coordonné par Mme Nafissatou Diop, au niveau Newyorkais et, a pour objectif d'accélérer et de soutenir les pays, les gouvernements, la société civile, les communautés et les individus, pour lutter contre les mutilations. Ce programme concerne 17 pays au monde, dont 7 en Afrique; il est coordonné au niveau de bureaux régionaux.

Depuis 2007, des déclarations d'engagement sont signées, pour éliminer la pratique des mutilations génitales féminines. Et, chaque année, le 6 février, cet engagement est renouvelé par les agences onusiennes, pour l'intérêt de la femme. La journée internationale de tolérance zéro pour les mutilations génitales féminines a été adoptée en décembre 2012 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Tous les ans, cette journée est célébrée pour rappeler que les pratiques génitales féminines sont néfastes. L'excision constituant une violation des droits des filles et femmes.

Pour Mme Nafissatou Diop, «cette pratique doit être éliminée et doit disparaître. Nous souhaitons son élimination

dans 20 ou 25 ans. Mais, il y a des progrès qui sont enregistrés dans ce domaine, particulièrement dans les Etats africains où nous avons des données, à travers des enquêtes démographiques et de santé. Aujourd'hui, la pratique des mutilations génitales féminines ou l'excision est considérée comme un phénomène mondial, identifié très longtemps en Afrique.» Selon des recherches jusque-là menées, il est montré que ce phénomène est aussi pratiqué dans



Des participants à la vidéoconférence.

d'autres régions du monde, comme en Indonésie, en Inde, en Malaisie, au Pakistan, en Irak, en Iran et au Yémen. Cette pratique a cours, également, en Amérique latine, comme en Colombie, dans les communautés autochtones, au Panama et en Equateur.

Pour plus d'efficacité dans cette lutte, la conférencière a demandé aux professionnels des médias de s'impliquer davantage pour une sensibilisation efficace au phénomène.

Philippe BANZ

Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse...

La C.a.p.a examine 10.228 dossiers

Le ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique tient depuis le 16 janvier, sa Commission administrative paritaire d'avancement, en sigle C.a.p.a. Celle-ci concerne les années 2013-2014-2015. Elle a été lancée par Adolphe Mbou-Maba, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, à l'Inrap (Institut national de recherches et d'actions pédagogiques), à Brazzaville, en présence d'Emmanuel Obami et de Jean Fidèle Otalou, respectivement directeur général de la Fonction publique et de l'administration scolaire et des membres de ladite commission. 10.228 dossiers y sont examinés, afin de permettre aux fonctionnaires de ce sous-secteur éducatif de bénéficier d'une promotion, après une longue année de dur labeur.

Cette session se tient trois ans après celle des années 2011-2012, au cours de laquelle 5.300 dossiers avaient été reçus pour 9.648 inscrits. Le résultat après traitement fut 7.791 agents promus.

Pour cette session, a dit le directeur général de l'administration scolaire, il revient aux membres de la Commission de promouvoir 9.762 agents inscrits toutes situations et catégories socioprofessionnelles confondues: promotions et avancements et autres situations (révision de la situation administrative, reconstitution de carrière et changement de statut). «Je me permets de penser que ce travail suscitera un engouement pour tous les participants et suis rassuré qu'il sera réalisé dans l'intérêt de nos ambitions», a dit Jean Fidèle Otalou.

Emmanuel Obami, félicitant le Ministère de l'enseignement primaire pour la tenue régulière de la C.a.p.a, a promis que tous les dossiers soumis à examen seront promus.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Municipalisation accélérée de la Bouenza

Dépouillement des appels d'offres pour construction d'édifices publics

Valentin Bemba, conseiller à l'aménagement et au développement local, a présidé mardi 29 décembre 2015, la cérémonie d'ouverture des offres liées aux travaux de construction et d'équipement d'un lycée technique, de trois collèges d'enseignement général et d'un centre de santé intégré, dans le département de la Bouenza. Le premier projet concernant le lycée technique à Madingou



Une vue des soumissionnaires.

consistera à construire un bâtiment R+1 de six salles de classe, un bloc et un logement administratifs, un bloc de latrines à quatre portes et un mur de clôture. Pour ce projet, sept entreprises ont postulé. 2 à 6 millions de F.Cfa est le montant proposé par les dites entreprises et la durée des travaux va de 4 à 6 mois, avec une garantie financière.

S'agissant de la construction de trois collèges d'enseignement général, dont deux à Nkayi, et un à Loudima, dix sociétés ont soumissionnées, en proposant des montants variant de 3 à 6 millions de F.Cfa, pour une durée de travaux de 5 à 12 mois. Il s'agit, en réalité, de la construction d'un bâtiment de quatre salles de classe, d'un bloc administratif, d'un logement administratif et d'un mur de clôture.

Quant à la construction du centre de santé intégré à Kingoué, quatre sociétés ont soumissionné pour sa réalisation. Les sociétés en lice ont proposé un montant de 3 à 6 millions de F.Cfa, avec une garantie financière exigée. Les délais d'exécution des travaux allant de six à huit mois.

Selon Valentin Bemba, la prise en compte effective de la condition sociale de la population la replace au centre de la stratégie globale du développement économique et social du pays. «Les investissements consentis en vue de la construction des meilleurs établissements scolaires et sanitaires participent, indéniablement, à la dynamique enclenchée pour leur modernisation, tout en améliorant les conditions de travail et d'accès au service sociaux des usagers.»

Notons que les entreprises adjudicatrices retenues seront publiées après examen des offres.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

PERSPECTIVES D'AVENIR FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT
Appel à candidatures

1^{ère} ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat Social | Projets d'entrepreneuriat Economique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Retrait et dépôt des candidatures: **16 Janvier - 05 février 2016**
Proclamation des résultats: **12 février 2016**
Remise des prix: **13 février 2016**

Saisissez cette opportunité!

- Prix en numéraire de 3 à 5 millions FCFA
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de 5 à 10 millions FCFA

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS:
Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
Tél: (+242) 222 81 20 20
Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

Médard Bongo, président de l'O.n.g M.B. Production Il a conféré avec le «Comg» du Fespam et l'ambassadeur du Cameroun

Basé à Pointe-Noire, Médard Bongo, promoteur culturel, président de l'O.n.g culturelle et sociale M.B. Production, promoteur du Festival international de la musique et des arts, a séjourné, récemment, à Brazzaville. Un séjour marqué par sa rencontre avec Gervais Hugues Ondaye et Hamidou Komidor Njimoluh, respectivement «Comg» (Commissaire général) du Fespam (Festival panafricain de musique et ambassadeur du Cameroun au Congo, puis sa participation à la cérémonie d'échange de vœux avec le ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemy. Interview.

*M. Médard Bongo, qu'est-ce qui vous amène à Brazzaville?

** Je suis venu rencontrer Son Excellence l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Hamidou Komidor Njimoluh, et le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye, puis participer à la cérémonie d'échange de vœux avec le ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemy. Avec l'ambassadeur du Cameroun, dont j'ai été agréablement surpris par l'accueil, je lui ai fait le point de ma participation au festival Bikutsi, en novembre 2015, à Yaoundé. Un événement où le Congo était doublement à l'honneur: j'étais le président du jury du Prix Découvertes de ce festival, qui a couronné la jeune chanteuse camerounaise, Cécile Eke, et puis, j'ai tenu un stand, pour parler des groupes congolais, et de la culture congolaise, en général. Je l'ai aussi informé de l'arrivée au Congo de deux ou trois groupes camerounais, qui participeront à mon festival, du 1^{er} au 5 mars 2016, à Pointe-Noire. Il a donné son avis favorable

et promis l'événement. Grâce à tout ce qu'il fait dans le domaine socio-culturel, je l'ai informé de sa décoration, comme ambassadeur culturel et social, pendant ce festival.

Avec Hugues Ondaye, qui est un frère, un opérateur culturel, comme moi, on a eu un contact franc. Il a demandé que nous, les opérateurs culturels, l'assissions dans sa tâche. Parce que nous étions là à critiquer, maintenant qu'on nous a donné les responsabilités, il faut que nous prouvions de quoi nous sommes capables. J'ai émis mon souhait de voir le Fespam retrouver sa vocation première, celle d'un festival populaire, avant de devenir festival de salles. Et surtout, on doit revoir la programmation, qui n'est pas bonne. La plupart des spectacles se déroulent au Stade Eboue, où il est difficile, par exemple, que les habitants du quartier Nkombo viennent. Auparavant, il y avait beaucoup de sites où se déroulaient tous les musiciens. J'ai souhaité aussi qu'il y ait la participation de beaucoup de directeurs de festivals et autres opé-



Médard Bongo.

rateurs culturels étrangers, pour assurer une meilleure visibilité à nos groupes, qui, il faut l'avouer, ne voyagent pas, ne sont pas connus à l'étranger. Donc, il faut un grand travail dans ce sens-là. Pour finir, j'ai participé à la cérémonie des vœux au ministre Bienvenu Okiemy, avec lequel nous souhaitons avoir des contacts permanents, parce nous sommes des partenaires immédiats. On devrait le rencontrer plus facilement, mais, malheureusement, ce n'est pas le cas. Et nous espérons que les choses vont changer.

*Pouvons-nous parler, maintenant, du Festival international de la musique et des arts?

**Il connaîtra la participation des artistes et groupes du Tchad, du Bénin, du Gabon, du Maroc, de l'Angola, de la RDC, du Niger, du Cameroun. A propos des groupes camerounais, j'ai réactualisé

le contrat signé avec M. René Ayina, le directeur du festival Bikutsi, en 2010, qui n'a jamais été mis en application, faute de partenaires, de sponsors. Ce contrat stipule que chaque année, je dois amener deux groupes congolais à son festival, au Cameroun, et vice-versa. C'est moi qui dois commencer, mais on n'a pas de sponsors, de partenaires. Ce qui nous complique énormément la tâche. Je profite de votre micro pour demander aux gens de nous aider. Pourquoi le Congolais ne sait plus partager? Pourquoi le Congolais a changé? Il est maintenant complexe. Si un musicien ou un opérateur culturel étranger arrive ici, on le met dans de bonnes conditions. Mais nous, rien. Moi, depuis que j'ai commencé avec la production musicale, à organiser des événements culturels, je n'ai jamais eu l'aide de l'Etat congolais, sauf celle d'une société privée, Minoco, à la troisième édition. Côté congolais, il y aura Extra Musica international, un groupe de Dolisie, un de Brazzaville, un de Nkayi, un ensemble de musique traditionnelle du nord du pays; et des groupes de Pointe-Noire. J'en profite pour présenter mes condoléances à la famille des artistes de la RDC, suite à la mort de Marie Misamu, qui était parmi les artistes que je rêvais de produire. Sa mort est une perte très énorme pour la musique congolaise. Je remercie aussi La Semaine Africaine, qui m'a toujours accompagné.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

C.B-I (Concours Beauté-Intello)

Le casting prévu le 12 février prochain, en France

Communément organisé par les associations «Splendide Lend» et «Espoir d'aujourd'hui», installées en France, que président, respectivement, la jeune styliste congolaise, Splendide Lendongo, et Marlène Pembele, associée originaire de la République Démocratique du Congo, le «Concours beauté-intello» se tiendra le 2 juillet 2016, à Paris. Les candidates à ce gala de la magnificence ne seront connues qu'à l'issue du casting qui aura lieu, le 12 février prochain, à Villejuif, en région parisienne.



Marlène Pembele et Splendide Lendongo.

Le «Concours Beauté-Intello» vise le regroupement des étudiantes de différentes universités de France, chacune d'entre elles, présentant un projet concernant l'Afrique ou le Congo. «Le but étant de valoriser la femme dans toutes ces formes, démontrant ainsi à la société, que la femme n'est pas que bonne à rester à la maison, faire des enfants... La femme est un élément fondamental de la société. Elle a plusieurs faces et peut aussi arriver au sommet, être leader, indépendante, active... Nous faisons un appel aux candidatures et aux sponsors. Nous comptons, déjà, sur différentes prestations des artistes connus dans le domaine musical, théâtral... sur l'accompagnement d'élus locaux parisiens, animateurs télé, comme la journaliste Ika De Jong et bien d'autres, Miss Morgan Sipre, Miss small élégance France 2015-2016», nous apprend Mlle Splendide Lendongo, à la recherche de mécénat. «Les sponsors peuvent être des entreprises, des personnes physiques, morales, des élus etc. Ceux-ci peuvent espérer gagner une grande visibilité au niveau national et international, mais surtout, le plus important étant de défendre une cause noble et valoriser la femme (qui elle, est Mère nature). Les participantes seront suivies, accompagnées et coachées plusieurs semaines avant l'événement et bénéficieront de plusieurs présents : produits de beauté, livres, cours de coaching, billets d'avion: découverte du Congo...», promet la présidente de l'association «Splendide Lend».

Une seule femme «Intello» sera primée, lors de ce concours, pour avoir présenté un projet de grande importance. Un projet parrainé pendant douze mois par les initiateurs du «Concours Beauté-Intello». De manière à modeler les compétences personnelles de la lauréate, l'outillant ainsi sur le plan personnel, social, professionnel et humanitaire.

Hordel BIAKORO-MALONGA



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission ad hoc du marché

AVIS DE SELECTION

Sélection internationale ouverte n°23/BEAC/DGE-DIT/SIO/CC/2015 du 08 décembre 2015 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la modernisation du réseau de télécommunications de la BEAC

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la BEAC envisage de moderniser son infrastructure de télécommunications, notamment par la mise en œuvre d'une nouvelle infrastructure associant le réseau VSAT et une (ou d'autres) solution(s) terrestre(s). A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC. Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les

jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE
CENTRALE - SERVICES
CENTRAUX
Secrétariat Général- DOAAR-
CGAM, 14^e étage, porte 1412
736, Avenue Monseigneur Vogt –
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 40 60 poste 5412
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus

tard, le jeudi 04 février 2016, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE
CENTRALE - SERVICES
CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15e étage,
porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 04 février 2016, à 13 heures 00, et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 8 Décembre 2015

Le Président de
la Commission ad hoc

Championnat national d'élite Ligue 1

Les Diables-Noirs ont encore frappé!
La première victoire de Kimbonguéla!

Résultats techniques: Etoile du Congo-S.M.O (1-0), Pigeon Vert-J.S.T (0-4), J.S.P-La Mancha (0-0), Inter Club-A.C Léopards (0-3), Nico-Nicoyé-CARA (0-0), A.S.P-Patronage Sainte-Anne (1-1), A.S.K-A.S Cheminots (1-0), Jeunes Fauves-Diables-Noirs (0-1), F.C Kondzo-Munisport (3-1),

Cinquième journée du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo, samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 janvier. Elle a dégagé un leader incontesté et incontestable: Diables-Noirs. Qui ne seraient pas du tout mécontents de caracoler en tête du classement jusqu'au terme de la compétition. Ce n'est qu'un rêve, mais il n'est pas interdit de rêver.

Au sortir de cette journée, les Diables-Noirs totalisent, en effet, 15 points. CARA, freiné, est à deux longueurs (13 points) du leader, tandis que l'A.C Léopards, qui affiche 11 points, devient troisième, mais toujours à quatre points des Diables-Noirs, depuis la deuxième journée.



Entre J.S.P et La Mancha, ni vainqueur ni vaincu.



L'A.C Léopards new-look figure désormais dans le trio de tête.

Mais, le coup du week-end a été réalisé par un des promus, l'A.S Kimbonguéla. En tout cas, il a frappé un grand coup, dimanche 24 janvier, au Stade Municipal de Kinkala, en battant l'A.S Cheminots de Pointe-Noire, par le score de 1 à 0.

Sans paraître un derby, ce match a valu, surtout, par le courage et l'engagement parfois sans faille des acteurs. Il a laissé apparaître, au fil des minutes, la volonté de l'A.S Kimbonguéla de saisir sa chance. Il l'a fait. Il a dû, cependant, attendre la deuxième période, notamment les vingt dernières minutes de la rencontre, pour tirer, efficacement, parti de la situation, un certain «Gresse» ayant catapulté le ballon dans la cage des Cheminots. Ce but a permis à l'A.S Kimbonguéla de remporter sa première victoire. Et son président, Ghis Fortuné Bemba Dombé, a, enfin, poussé un ouf de soulagement!

Au même moment, à Dolisie, les Jeunes Fauves ont résisté. Pour limiter

les dégâts, face aux Diables-Noirs, alors qu'ils voulaient bien se payer la tête du leader dans leur fief. L'ainé, on le savait, l'a emporté. Par la plus petite marge qui soit, grâce au but de Berman Kangou (4^e) qui, décidément, est en train de devenir le buteur-maison des «Jaune et noir». C'est son quatrième «goal» en cinq matchs.

L'A.C Léopards de Dolisie revient, petit à petit, au niveau de ceux qui alignent une série de succès. Il en a donné la preuve en déplacement, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, en triomphant d'Inter Club. Son football a enchanté ses fans. Dès la 14^e minute, son Zambien, Widson Kalengo, faisait flamber la pelouse. La foudre fusait de son pied droit: 1-0.

Autant A.C Léopards atteignait la mi-temps sur un autre but de Kalengo (33^e), autant il terminait la partie avec celui de Preston Lakolo (78^e, sur penalty). Trois réalisations contre lesquelles l'Inter Club n'a pu rien faire, malgré sa volonté de bien faire.

Auparavant, un résultat nul (0-0) a renvoyé, dos-à-dos, J.S.P et La Mancha. Un match où les occasions de but n'ont pourtant pas manqué, de part et d'autre.

En déplacement à Pointe-Noire, CARA ne dissimulait nullement le projet d'ajouter trois autres points à son compte classement. D'autant plus que depuis le début du championnat, chaque fois, il a fait sauter les défenses adverses qui lui ont été opposées. Et il a essayé de démonter, sans succès, celle, compacte, de Nico-Nicoyé. Les Aiglons ont aussi compté avec la lenteur de l'attaque adverse, pour se mettre à l'abri d'un but. A.S.P et Patronage Sainte-Anne ont bouclé la boucle, sur la même pelouse du Complexe sportif de la capitale économique, à l'issue d'une partie très disputée. Ils ont choisi, eux aussi, le chemin du match nul, mais avec buts (1-1).

Par contre, samedi 23 janvier, à Massamba-Débat, l'Etoile du Congo

S'agissant du jeu, Lechantre espère «mettre un système de jeu précis et un dispositif qui puissent plaire au public et aux joueurs. Nous allons essayer



Lechantre paraphant son contrat.

d'échec, d'entrée, alors que les Diables-Rouges sont en tête de leur groupe. «Le Congo est en très bonne situation pour la qualification, mais vous savez que le football n'est pas une science exacte, la qualification d'une équipe peut dépendre d'une balle qui tape sur le poteau et qui sort ou encore qui rentre», a-t-il réagi, pour avoir la conscience tranquille.

de mettre en place une défense des plus hermétiques, car le football actuel commence par ne pas prendre des buts.»

Pierre Lechantre n'a pas encore fait l'état des lieux. Mais, d'ores et déjà, il a affirmé qu'il sera assisté d'un technicien local et d'un préparateur physique étranger.

G.M.

a défait (1-0) Saint-Michel de Ouenzé, grâce au but de Gedson Balékita, tandis qu'à Pointe-Noire, J.S.T a enlevé Pigeon Vert sous une avalanche de buts: 4-0!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Gymnastique

Fédération aux grandes ambitions

Samedi 23 janvier 2016, au Gymnase Maxime Matsima, à Brazzaville, le président de la Fédération congolaise de gymnastique, François Bakana, a fait d'une pierre deux coups. Il a ouvert la saison sportive 2016, marquée par un tournoi doté d'un trophée, le «Challenge Auguste Miéantima» (en mémoire de l'ancien directeur technique national, décédé en novembre 2014), et dévoilé les grandes ambitions de l'instance qu'il dirige.

Pour mémoire, la gymnastique a figuré parmi les disciplines sportives les plus performantes du pays, lors des 11^{es} Jeux africains, en remportant trois médailles, dont une d'or et deux de bronze.

François Bakana a exprimé sa volonté de voir les gymnastes congolais participer aux différentes compétitions, continentales et mondiales, avec l'ambition d'y figurer honorablement. A commencer par les 13^{es} championnats d'Afrique, qui se dérouleront, du 17 au 26 mars, à Alger (Algérie), et la Coupe du monde de gymnastique aérobic, à Aix-les-Bains, en France. Il mise sur Mercia Gustany Massamba, placé dans un centre d'entraînement de haut niveau, à Aix-les-Bains (France), et quelques athlètes qui se seront illustrés dans les compétitions locales. La gymnastique congolaise sera présente, également, aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, au Brésil, en août 2016.

Ainsi, pour les représentants congolais aux dernières compétitions internationales, c'est une lutte pour repartir à l'aventure. C'est dans ce sens que le président François Bakana a invité les médaillés des Jeux africains à se remettre, résolument, au travail. La Fédération a, toujours, comme souci de perpétuer l'auréole acquise aux Jeux africains. L'ouverture de la saison et le tournoi organisé à cette occasion en étaient une preuve. Il faut bâtir de nouvelles stratégies, afin que rayonne la gymnastique congolaise, a-t-il conclu.

G.M.



Gymnaste en équilibre sur une poutre.

Résultats du challenge Auguste Miéantima

Aérobic solo Dames: 1.Mercia Nsia. 2.Hardèche Miokoua. 3.Dominique Mbama
Aérobic solo Hommes: 1.Delmas Mounongo. 2.David Bonazébi. 3. Mao Dieuveil Mahoungou.

Gymnastique artistique par groupe d'âges: 1. Sefora Kiminou (8,25/Gothia). 2.Germanevie Kanda (6,50/Javoueh). 3.Cecilia Missangou Moukini (6,50/ Gothia)
Gymnastique artistique Juniors: 1.Bassissa Banzouzi (6,79/Gothia). 2.Benicia Bassingui (6,75/Gothia). 3.Loubaki Nsimba (6,50/Gothia)

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
- Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Appel d'offres Régional ouvert n° 24/BEAC/DGE-DIPG/AORO/Tvx/2015 du 10 décembre 2015 pour la réalisation des travaux de réfection d'étanchéité des toitures terrasses de l'immeuble Siège de la BEAC à Yaoundé

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des offres

La date de visite du site, initialement prévue le mardi 12 janvier 2016, est reportée au mercredi 03 février 2016, à 10 heures.

La date limite de remise des offres, initialement prévue le vendredi 05 février 2016, est reportée au vendredi 19 février 2016, à 12 heures.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour, à 13 heures.

Yaoundé, le 15 Janvier 2016

Le Président de la Commission ad hoc

Diables-Rouges football

Pierre Lechantre, au boulot!

L'entraîneur français Pierre Lechantre peut, maintenant, prendre les commandes de l'équipe nationale du Congo, les Diables-Rouges. Samedi 23 janvier 2016, il a paraphé son contrat, et pense déjà à la prochaine sortie des Diables-Rouges dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2017.

Trente mois! C'est la durée du contrat du nouveau sélectionneur des Diables-Rouges, au lieu de vingt-huit, comme précédemment annoncé. La mission principale assignée au technicien français, qui fait son retour à la tête d'une sélection africaine, après son départ du Mali, en 2012, est, d'abord, la qualification des Diables-Rouges à la CAN 2017, ensuite, faire un parcours honorable à la phase finale.

Le Congo livrera ses prochains matchs des éliminatoires fin mars. Il en découvrira avec la Zambie, les 23 et 26 mars 2016, à Lusaka, puis à Brazzaville.

Gaspard Kaya-Magane, porte-parole du courant des Upadésiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba

«Nous lançons un vibrant appel à l'unité de tous les Upadésiens, afin de repartir en rang serré à la conquête du pouvoir»

Le sénateur Gaspard Kaya-Magane, porte-parole du courant des Upadésiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba, explique, dans l'interview qu'il nous a accordée, les missions et les objectifs dudit courant né au sein de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), pour édifier l'opinion tant nationale qu'internationale. Il estime que l'unité est encore possible à l'U.pa.d.s, «voilà pourquoi, une fois de plus, nous lançons un vibrant appel à l'unité de tous les Upadésiens, afin de repartir en rang serré à la conquête du pouvoir».

* Pourquoi la création d'un courant des fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba?
** Le courant des Upadésiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba est né depuis le mois d'août 2014, suite à l'adoption, par la frange des réformateurs de l'U.pa.d.s, de la stratégie de la violence pour accéder à la présidence de la République. A l'évidence, la violence est contraire aux idéaux démocratiques du professeur Pascal Lissouba tel que transcrit à l'article 5 alinéa B des statuts de décembre 1995, en ces termes: «L'U.pa.d.s est un parti panafricain qui a pour objet d'organiser, par la voie démocratique sous-tendue par la lutte des idées, la prise de conscience des peuples et la conquête

pacifique du pouvoir uniquement par les urnes». Il est à noter que l'adverbe uniquement a été supprimé par les réformateurs des idéaux du professeur Pascal Lissouba. Cette divergence majeure de points de vue est à l'origine de la naissance de notre courant.

* Pourquoi vous mentionnez les statuts de 1995, alors que le congrès de juin 2013 a adopté de nouveaux statuts?
** Pour la simple raison que les statuts adoptés au congrès de 1995 sont conformes aux idéaux du professeur Pascal Lissouba, tandis que dans les statuts de 2013, beaucoup de principes et valeurs défendus par ce dernier ont été carrément changés par les réformateurs. Par exemple: la doctrine du parti est passée de la social-démocrate au socialisme démocratique.



Gaspard Kaya-Magane.

Ce qui ne constitue pas notre doctrine. Même le principe d'accession pacifique au pouvoir uniquement par la voie des urnes a été remplacé par la logique de la violence par le courant des réformateurs des idéaux du professeur Pascal Lissouba.

* Quelle est la base juridique de la création de votre courant?
** Ce courant a été créé sur la base des statuts de l'U.pa.d.s qui admettent l'existence des courants au sein du parti (cf. article 12 des statuts de 1995).

* Quels sont les idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba que défendent les membres de ce courant?

cratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba que défendent les membres de ce courant?

** Les membres de notre courant partagent les idéaux ci-après du professeur Pascal Lissouba: la social-démocratie; la vision dynamique du développement de notre pays par la transformation des ressources, grâce à la science et la technologie; la conception progressiste de la démocratie du professeur Pascal Lissouba, dite la démocratie consensuelle et participative; la démocratie et la justice sociale.

* Aujourd'hui, nous constatons que les deux courants siègent séparément. Peut-on penser à une prochaine réconciliation?

** A propos du siège, je dois rappeler que l'U.pa.d.s a déjà connu une situation similaire de division en deux courants: le fond jaune et le fond blanc qui siégeaient séparément. Le problème de fond ne se situe donc pas au niveau du siège, mais il s'agit de la défense des idéaux du professeur Pascal Lissouba. Voilà pourquoi, une fois de plus, nous lançons un vibrant appel à l'unité de tous les Upadésiens, afin de repartir en rang serré à la conquête du pouvoir.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

District de Mvouti (Kouilou)

Promouvoir la culture de la banane et la transformation des fruits

Le district de Mvouti est la circonscription administrative qui a connu la plus forte immigration rurale dans le pays, ces dernières années. Plus d'un tiers des habitants actuels de ce district n'y sont pas originaires. Ils proviennent des départements du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza, du Pool, de Pointe-Noire et de l'étranger (R.D Congo et Cabinda). Du coup, le Mayombe n'est pas seulement le pays des Yombé. Ce peuplement s'explique par l'importation de la main-d'œuvre, lors de la construction du C.f.c.o (Chemins de fer Congo-océan). La principale activité agricole des habitants du district de Mvouti est la banane douce de type gros Michel, introduite en 1936 par l'administrateur colonial Armand Vigoureux, alors directeur de la société minière de Dimonika. La culture vivrière y est aussi importante: manioc, taro, arachide, ananas, légume. Promouvoir la culture de la banane sera bénéfique à ce district.



La culture de la banane est la principale activité des habitants de Mvouti.

Dans le district de Mvouti, les femmes sont les principales actrices de la culture de la banane, un fruit ayant beaucoup de vertus pour la santé. Le terrain étant argileux et montagneux, les femmes plantent la banane au fond des vallées. Sur les pentes, qui peuvent atteindre 70%, on cultive le manioc et les légumes. Les femmes défrichent le terrain avec des instruments traditionnels (coupe-coupe, houes, etc.), alors que l'abattage des arbres est le travail exclusif des hommes. Seuls les grands planteurs défrichent à l'aide de scies à moteur. Le rendement et la productivité des cultures sont très faibles. L'infrastructure routière est insuffisante dans le district de Mvouti. Le sol étant argileux, l'eau qui stagne provoque l'embourbement des camions, lors de la commercialisation des produits agricoles et des fruits, dont une grande partie pourrit dans les champs. La voie ferrée du C.f.c.o et la route nationale n°1 bitumée représentent, par conséquent, les seules voies d'évacuation de la production bananière de Mvouti. Les paysans vendent leurs produits soit à un grand planteur du village, soit à un intermédiaire qui se charge du transport, de la plantation au lieu d'embarquement, soit encore, le paysan commercialise lui-même sa production. Le prix de la banane à la production est très faible. Dans la plantation, un régime de bananes est vendu entre 1.250 et 1500 frs, alors qu'en ville, il est revendu trois fois plus cher. A la gare ferroviaire «Les Saras», la vente de la banane est bien organisée. Le groupement Coobama (Coopérative bananière du Mayombe), qui faisait la fierté de cette zone, n'existe plus, depuis belle lurette. Pour éviter la mévente de leurs productions, les paysans ont adopté un calendrier mensuel de vente: du 1^{er} au 15 de chaque mois, la gare et les privés commercialisent la banane; ils utilisent les wagons du C.f.c.o pendant cette période. Du 15 au 30 du mois, le tour revient aux paysans des villages environnants (Kipessi, Nfoubou, Malméba...) qui s'organisent pour la répartition des wagons. La commercialisation se fait surtout en direction de Brazzaville. La production de la banane est florissante, les Mayombiens en produisent plus qu'ils n'en consomment. La localité de «Les Saras» est le pays rural le plus actif de tout le Congo dans la production alimentaire. Une étude du trafic vivrier de la cinquantaine de gares que compte le C.f.c.o a montré qu'aucune gare n'expédie vers les villes plus de produits de l'agriculture paysanne locale que «Les Saras». Le Ministère de l'élevage et de l'agriculture devrait penser à la création, avec des partenaires quelconques, d'une unité de transformation de fruits à Mvouti, pour mettre un terme au gaspillage des fruits qui pourrissent sur place, car ne pouvant être évacués vers les grands centres de consommation.

Equateur Denis NGUIMBI

Gilbert Edoli, président du comité de suivi des ex-travailleurs de l'O.n.p.t

«Il n'y a que le président de la République qui est capable de résoudre notre problème»

Le président du comité de suivi du collectif des ex-travailleurs de l'O.n.p.t, Gilbert Edoli, soucieux de la situation sociale des ex-travailleurs de l'O.n.p.t (Office national des postes et télécommunications), fait feu de tout bois, afin de trouver le règlement de leurs droits à la retraite. Dans l'interview qu'il nous a accordée, vendredi 15 janvier dernier, il parle des difficultés auxquelles sont confrontés les ex-travailleurs au quotidien. Il justifie le sit-in qu'ils tiennent depuis près d'un mois. Leur espoir, aujourd'hui, se fonde sur la sagesse du président de la République. C'est ce qu'il a déclaré dans cet entretien.

* Monsieur le président du comité de suivi, qu'est-ce qui vous a poussé à rencontrer la rédaction de La Semaine Africaine?

** Tout d'abord, je vous remercie pour cette opportunité de nous exprimer dans les colonnes de votre journal que nous considérons comme un organe de presse sérieux. Nous avons choisi de vous rencontrer, pour faire entendre notre voix auprès des autorités de la République, parce qu'il y a près d'un mois que nous avons déclenché une série de sit-in, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et bientôt à Ouessou, sur des revendications vieilles de quatre ans. L'O.n.p.t avait été dissout en juillet 2011 et un mois plus tard, il y a eu signature d'un protocole d'accord entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Dans ce protocole d'accord, il y a un chapitre sur les mesures d'accompagnement. Il est dit, à son article 10, que les travailleurs de Sotelco sans postes, licenciés, ayant rempli les conditions de cotisation requises par les deux caisses (C.n.s.s et C.r.f), peuvent bénéficier des avantages prévus par le droit positif. Cela veut dire que les travailleurs licenciés, qui ont cotisé plus de vingt ans et qui ont déjà atteint l'âge

de la retraite, déposent leurs dossiers à la C.n.s.s, pour les contractuels, et à la C.r.f, pour les fonctionnaires. Or, il s'avère que depuis la signature de ce protocole d'accord, en 2011, chaque année qui passe, il y a au moins une centaine d'ex-travailleurs qui sont admis à la retraite. Mais la C.n.s.s refuse de traiter leurs dossiers, pour la simple raison que le gouvernement n'a pas reversé les parts sociales de ces ex-travailleurs et la situation est restée pendant jusqu'à aujourd'hui.

* Quelle démarche avez-vous déjà menée auprès des autorités nationales, pour trouver une solution à cette situation?

** Par rapport aux pressions que nous avons faites à la commission de liquidation des entreprises d'Etat dirigée par le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, la commission s'est retrouvée avec la C.n.s.s, le 14 juillet 2014, pour faire l'évaluation de la dette de l'O.n.p.t vis-à-vis de la C.n.s.s. Devant cette dette qui est colossale, la C.n.s.s a demandé à l'Etat de faire un acompte de 353 millions de francs Cfa, afin que les dossiers de ces ex-travailleurs soient traités et qu'ils puissent percevoir, désormais, leurs pensions. Mais à ce jour,



Gilbert Edoli.

le gouvernement congolais n'a versé que 50 millions de francs Cfa à la C.n.s.s. Malgré nos appels à répétition, le gouvernement est resté indifférent à cette situation.

La deuxième situation, c'est qu'avant la liquidation de l'O.n.p.t, les travailleurs avaient créé une mutuelle appelée «Télé-Mutuelle». Il s'avère que lors de la liquidation de l'O.n.p.t, le passif de cette mutuelle était incorporé dans celui de l'O.n.p.t et transféré à la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement). Dans ce passif, l'O.n.p.t devait une somme de 550 millions à la mutuelle, somme reconnue par le gouvernement. Mais outre cette dette-là, reconnue par le gouvernement, il y avait aussi des avoirs de la Mutuelle qui se trouvaient dans les banques liquidées, qui étaient déjà transférés à la C.c.a, par exemple, la B.c.c, la B.i.d.c, l'U.c.b, et ces avoirs s'élevaient à la somme de 35 millions de francs Cfa. Donc, si vous prenez les 550 millions reconnus par le plan social et les 35 millions disponibles à la C.c.a, alors nous sommes autour de 782 millions. Ayant cumulé toutes ces deux

situations, nous avons, toutefois, demandé au gouvernement de trouver une solution définitive. Malgré l'indifférence du gouvernement, nous avons pensé qu'il fallait aller au sit-in. C'est pour cette raison que vous avez constaté que depuis un bon bout de temps, sur la place de la poste, au centre-ville, il y a un concert de casseroles animé par les ex-travailleurs de l'O.n.p.t. Ce même concert s'est étendu à Pointe-Noire, Dolisie et bientôt à Ouessou, dans le département de la Sangha.

* Et si vos actions n'aboutissent pas à une solution, que compteriez-vous faire?

** Nous n'allons pas baisser les bras. Nous continuerons notre combat, parce que nous subissons trop d'humiliations. Nous n'avons plus d'autres alternatives que de nous tourner vers le président de la République, père de la Nation, qui peut résoudre ce problème, en tant qu'ordonnateur principal. Nous estimons que si le ministre des finances ne veut pas résoudre le problème de la C.n.s.s ou ne veut payer la dette de Télé mutuelle, c'est parce qu'il n'a pas reçu les instructions du président de la République. Monsieur le président de la République, c'est quand même un homme de paix; la paix n'est pas seulement l'absence des crépitements d'armes, mais la paix, c'est aussi dans les foyers. Il a remis ce pays entre les mains de Dieu, mais Dieu aime la justice. C'est pour cela que nous sollicitons vraiment l'intervention du président de la République. Nous attendons de lui, une solution dans les brefs délais. Il n'y a que lui qui est capable de résoudre ce problème.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

«RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE CREATION D'UNE CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT EN REPUBLIQUE DU CONGO»

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Assistant, le consultant devra :

- Analyser l'ensemble du système national de l'artisanat ;
- Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat;
- Etablir, en particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales,
- Etablir la cartographie des formations professionnelles des artisans,

- Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la Chambre des Métiers de l'Artisanat et/ou du réseau des Chambres des Métiers de l'Artisanat (départementalisation territoriale);
- Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue;
- Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelles dans un plan d'action à court, moyen et long terme;
- Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation ;
- Procéder à une étude économique-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue ;
- Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission,
- Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre à la validation du ministère;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite notée en prenant en compte les éventuels commentaires ;
- Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste res-

treinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 08 février 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE CREATION D'UNE CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT EN REPUBLIQUE DU CONGO».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan et de l'Intégration
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 /05 574 18 75;
e-mail : pade.pacade@yahoo.fr

Le Coordonnateur
Joseph BOSSA

REMERCIEMENTS

La famille BIMBOU et enfants remercient les cadres et agents du Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, la Communauté des disciples de Jésus de la paroisse Saint Esprit de Mougali, les amis résidant à Paris et ceux de Brazzaville, Lissanga Bana Ouenzé, ASMICO (Bana Sango Grivaz), de la paroisse Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé), la chorale Saint Michel de Ouenzé, la chorale la Colombe de la paroisse Saint Esprit de Mougali, les parents, amis et connaissances, pour leurs soutiens



multiformes, lors du décès de leur fille, BIMBOU BASSOUAMINA Mireille Joseline Arleine, survenu le 8 janvier 2016, au C.h.u de Brazzaville, des suites d'une longue maladie, et inhumée le 15 janvier 2016, au cimetière privé Ma Campagne.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression renouvelée de leur sincère reconnaissance.

IN MEMORIAM

«Les années passent, mais les souvenirs restent». Cela fait six ans, jour pour jour, que notre père, mari, frère, oncle et ami, Clo-taire OKOUMOU (De Clo, Président Tac Tac) a été rappelé à Dieu. En ce triste et douloureux anniversaire, une messe d'action de grâce en sa mémoire sera célébrée ce mardi 26 janvier 2016, à 06h 15min, à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, Mama Elombé. La famille OKOUMOU invite parents, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse pour lui et à bien vouloir s'associer à elle pour cette célébration eucharistique.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou_brice@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE COMPTOIR MULTI-SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 2310, rue Mayoma Gabriel, Arrondissement 1 Makélékélé
Tél.: 06 666-79-10.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU ? en date du 05/01/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo à Brazzaville, le 11/01/2016, sous le Folio 006/1 n° 053, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société COMPTOIR MULTI-SERVICES;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: 2310, rue Mayoma Gabriel, Arrondissement I Makélékélé – Brazzaville;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur Placide BIYOUUDI;

Objet social: Recrutement et Mise à disposition des ressources humaines - Externalisation des services de gestion du personnel - Microfinance et activités connexes - Bâtiments et Travaux Publics de tous corps - Fournitures de Bureau et Equipements - Entretien de Bâtiments - Alimentation - Habillement et Cosmétique

- Prestations Pétrolières - Exploitation Minière - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur BIYOUUDI Placide, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 88, rue Nzoungou, Arrondissement II Bacongo, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20/01/2016, sous le numéro 16 DA 42;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 20/01/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6265.

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2016

Pour avis,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,

Le Notaire

BUROTOP IRIS 

un Mate 7 Gold



.Double SIM 4G
 .Empreinte Digitale
 .Caméra HD 13Mp
 .Processeur Octa-core 1GHz
 .RAM 2Go
 .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

Prix exceptionnel

299 000 FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 
 www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



.Processeur Dual Core à 1.4 GHz
 .Disque dur : 500Go
 .Freedos
 .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement **99.000** FCFA ht


- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
 www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
 + imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
 Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56